

HAR@MONIE

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

N° 235 • DÉCEMBRE 2006



LA LIGNE 2 VIT !

NUMÉRO SPÉCIAL

Tout savoir sur la Ligne 2 du tramway et sur le réseau de transports en commun de Montpellier Agglomération.

Rendez-vous le samedi 16 décembre à 11h devant la Gare Saint-Roch de Montpellier pour fêter ensemble l'inauguration.





Respirez,
voilà la ligne 2 !

Le 16 décembre 2006, Montpellier Agglomération inaugure sa deuxième ligne de tramway. Avec 35 stations réparties sur 5 communes de l'Agglomération (St-Jean de Védas, Montpellier, Castelnau le Lez, le Crès et Jacou), 8 parkings tout au long de la ligne, vous vivrez encore mieux votre Agglomération. Dès le 8 janvier 2007, de 5h à 1h du matin, respirez, voilà la ligne 2.

www.montpellier-agglo.com



Montpellier Agglomération, donner du sens à l'avenir.



Montpellier
Agglomération

HARMONIE
Directeur
de la Publication :
Jean-Pierre Moure

Directeur
de la Communication :
Laurent Blondiau

Rédaction :
Daniel Hildesheim
Stéphanie Iannone

Photos :
Montpellier Agglomération
Vincent Daverio, Cécile Marson
sauf mention

Maquette :
Cédric Labbe
Direction de la Communication

Impression :
Actis
Tél. : 01 49 26 14 00

Distribution :
La Poste : 04 99 74 39 92

Tirage :
200 000 exemplaires

Dépôt légal :
Décembre 2006

Direction de la communication,
Montpellier Agglomération :
50 place Zeus - BP 9531
34045 Montpellier cedex 01.
Tél. : 04 67 13 60 00.
www.montpellier-agglo.com



Ce magazine
est imprimé
sur du papier
100 % recyclé

SOM MAI RE

L'ÉVÉNEMENT : INAUGURATION
LES 16 ET 17 DÉCEMBRE → 4

INTERVIEW : ROBERT SUBRA → 6

TÉMOIGNAGES DES MAIRES
DES 5 COMMUNES DESSERVIES
PAR LA LIGNE 2 → 7

LA LIGNE 1 BAT
TOUS LES RECORDS → 8

ENVIRONNEMENT :
RESPIREZ AVEC LE TRAMWAY → 10

ENVIRONNEMENT :
UNE LIGNE VERTE QUI EMBELLIT
LA VILLE → 12

QUIZZ → 14

DOSSIER

TOUT SAVOIR SUR LA LIGNE 2 → 15

LA LIGNE 2 EN CHIFFRES → 16

ENCORE PLUS DE TRANSPORTS
EN COMMUN → 18

CARTE DU RÉSEAU
DES TRANSPORTS
DE L'AGGLOMÉRATION
DE MONTPELLIER → 20

UN NOUVEL INTÉRIEUR → 22

DES ÉQUIPEMENTS
MAJEURS DESSERVIS → 23

PARKINGS TRAMWAY → 24

SOLIDARITÉ : UN RÉSEAU
ACCESSIBLE À TOUS → 26

GRANDS TRAVAUX :
TRANSFORMATION
DU PAYSAGE URBAIN → 28

3500 EMPLOIS CRÉÉS PAR
LE CHANTIER DE LA LIGNE 2 → 32

L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS
DES COMMERÇANTS → 34

ET BIENTÔT LA LIGNE 3 → 36

LE CARNET D'ADRESSES
DE L'AGGLOMÉRATION → 38



LE TRAM ARRIVE À L'HEURE, MERCİ À TOUS !

À l'heure d'inaugurer la seconde ligne de tramway de Montpellier Agglomération qui reliera, dès le 16 décembre, Saint Jean de Védas à Jacou en passant par Montpellier, Castelnau le Lez et Le Crès, un mot me vient d'emblée à l'esprit pour saluer la mise en service de cette voie de transports intercommunale : **merci**.

Merci aux habitants des villes et des quartiers concernés pour leur patience durant ces quatre années de travaux. **Merci** aux commerçants installés tout au long de la ligne pour leur compréhension et le travail réalisé en commun avec la commission d'indemnisation qui leur a permis de faire face à la baisse de leur chiffre d'affaires. **Merci** à tous les salariés des entreprises, de l'ingénieur au soudeur, qui ont permis de livrer sans retard ce chantier titanesque. **Merci** aux collectivités qui, en subventionnant cette ligne, ont compris l'importance du transport en commun alors que le gouvernement allait à l'encontre du sens de l'Histoire en décidant d'arrêter sa contribution à cet effort indispensable pour préserver notre environnement et décongestionner les centre-villes. **Merci**, enfin, aux dirigeants et salariés de TaM, aux services de l'Agglomération, pour leur engagement quotidien qui permet à Montpellier Agglomération d'être l'un des réseaux de transports en commun les plus fréquentés de France. **Oui, merci à tous !**

Zéro retard, zéro dépassement de budget, zéro blessé grave sur le chantier : la Ligne 2 du tramway est un bel exemple de l'action de notre collectivité en faveur de l'intérêt général mais aussi de son savoir-faire. Six ans après la mise en service de la Ligne 1, chacun peut constater que nous avons choisi la bonne voie avec le tramway. Les rames aux hirondelles battent des records de fréquentation avec plus de 130 000 passagers/jour, alors que les prévisions initiales se situaient aux alentours de 75 000 ! Les rames à fleurs s'élancent avec la même ambition. En desservant toujours plus de services publics, de collègues,

de lycées, d'établissements culturels et sportifs, en permettant la connexion avec la Ligne 1 en plusieurs points, vous allez pouvoir inventer une nouvelle façon de vous déplacer au sein de notre Agglomération en garantissant, surtout, votre temps de transport. Peu à peu, se dessine une nouvelle façon de bouger et donc de vivre. Bientôt la Ligne 3 qui ira de Juvignac à Pérols, viendra parachever le tout. À l'horizon 2011, le réseau de trois lignes de tramway et leurs futures extensions, les pistes cyclables, les voies piétonnes, une flotte de bus roulant à 100% au gaz naturel fera de notre réseau de transports le moins polluant de France. C'est un acte concret pour le développement durable.

Si le tramway fait évoluer positivement nos comportements, il développe aussi notre territoire. Soulignons l'impact économique du chantier de la Ligne 2 : 3500 emplois ont été créés grâce au fort investissement de Montpellier Agglomération. Au-delà des voies posées, des travaux d'embellissement, des aménagements routiers, des chantiers importants ont été menés dans le même temps. Là où le tramway passe, la ville change et se transforme pour une meilleure qualité de vie. Les 16 et 17 décembre, l'ensemble du réseau de transports de Montpellier Agglomération est gratuit afin que vous puissiez découvrir toutes ses nouvelles facettes. Fiers d'avoir mené avec vous ce nouveau projet à bon port, les élus de l'Agglomération vous offrent en quelque sorte avec ce tram un immense bouquet de fleurs pour les fêtes de fin d'année. ♦



Georges Frêche
Président de la Communauté
d'Agglomération de Montpellier
Président de la Région
Languedoc-Roussillon



L'ÉVÉNEMENT



SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 DÉCEMBRE INAUGURATION DE LA LIGNE 2

Noël avant l'heure à Montpellier et dans les communes

Les 16 et 17 décembre marqueront le top départ de la Ligne 2 de tramway de Montpellier Agglomération. Pour fêter ce lancement, les transports en commun sur les 31 communes de l'Agglomération seront gratuits lors de ce week-end inaugural. Prévue en 2007, la Ligne 2 de tramway arrive avant l'heure. Samedi 16 décembre, les rames du tramway fleuriront sur

les 20 km du parcours de la Ligne 2, de Jacou à Saint Jean de Védas en passant par Le Crès, Castelnau le Lez et Montpellier. Un cadeau pour tous les habitants de l'Agglomération. Rendez-vous samedi à 11 h, place Gibert, devant la gare SNCF Montpellier Saint-Roch, pour fêter ensemble cette bonne nouvelle. Un cortège de rames en provenance des communes traversées s'arrêtera devant la Gare Saint-Roch où deux heures de spectacle musical et

visuel sous le signe des fleurs (voir encadré ci-contre) marqueront ce nouveau départ pour le réseau de tramway de Montpellier Agglomération.

Les transports en commun de l'Agglo gratuits pour tous

C'est le samedi à partir de 14h30 et jusqu'à 21h que le grand public pourra se déplacer en empruntant gratuitement une des rames qui parcourront quotidiennement la Ligne 2. Montez à bord, découvrez son

parcours, ses correspondances, ses connexions avec la Ligne 1 et les nouveaux paysages que le tramway a dessinés dans les communes traversées. Le lendemain, de 7h à 20h, profitez du dimanche pour prolonger cette découverte.

En période de lancement à partir du lundi 18 décembre, la Ligne 2 sera en service de 7h à 20h. Dès le 8 janvier, sa mise en service commerciale sera effective de 5h à 1h du matin.



Le ticket spécial
du week-end inaugural

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN DANS LES 31 COMMUNES DE L'AGGLO

Les transports en commun sur les 31 communes de l'Agglomération de Montpellier, lignes TaM et Hérault Transport, seront gratuits. Un ticket spécial inauguration, véritable collector, sera offert aux distributeurs automatiques des stations de tramway, chez les dépositaires, auprès des conducteurs de bus et dans les Maisons de l'Agglomération. Ce ticket sera nécessaire pour circuler en transports en commun tout le week-end et en particulier sur la Ligne 2. N'oubliez pas de le valider.

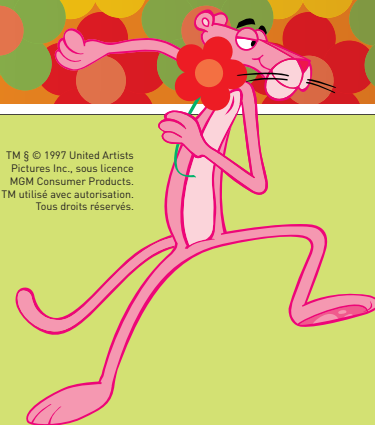
UN SPECTACLE HAUT EN COULEUR !



© D.R.

Des échassiers de la compagnie « Malabar », des musiciens et une soprano sur des élévateurs, les artistes de la compagnie « Transe Express » accrochés à une grue... Le spectacle inaugural de la Ligne 2 samedi 16 décembre s'annonce très aérien. Tout se passe en l'air pour que le public profite pleinement du spectacle. Le but est d'offrir un spectacle inhabituel, communautaire et cohérent avec l'univers fleuri de la Ligne 2. Effets visuels, pluies de confetti et distributions de milliers de fleurs et d'objets promotionnels aux couleurs de la Ligne 2 sont également au programme de cette fête qui se conclura par un concert de « Stevo's Teen », un groupe montpelliérain de ska fanfare, garantie de bonne humeur.

TM © 1997 United Artists
Pictures Inc., sous licence
MGM Consumer Products.
TM utilisé avec autorisation.
Tous droits réservés.



LES 16 ET 17 DÉCEMBRE LE TRAM FAIT LA FÊTE DANS LES COMMUNES

Saint Jean de Védas

Samedi à partir de 15h et dimanche, la commune de Saint Jean de Védas invite les Védasiens à venir découvrir le tramway à la station Saint Jean de Védas Centre avec accueil musical, verre de bienvenue, buffet campagnard, churros et chocolat chaud selon le moment de la journée !

Castelnau le Lez

Samedi entre 15h30 et 17h, la commune de Castelnau le Lez invite les Castelnaudviens à effectuer un parcours de la station Via Domitia à la station Charles de Gaulle accompagnés par l'école de cirque « Zepetra ». A cette station, un apéritif concert clôturera la journée.

Le Crès

Samedi, à partir de 10h à la station Via Domitia, la municipalité mettra un bus à la disposition des Cressois qui souhaitent se rendre à l'inauguration de la Ligne 2 à Montpellier.

Dimanche à partir de 10h30, une rame sera accueillie par des gardians et un apéritif en musique sera offert.

Jacou

Samedi à 14h30, à la station terminus de Jacou, le maire de la commune et sa municipalité accueilleront la population en musique autour d'un buffet sucré. Un spectacle visuel et musical concocté par la compagnie « Les Nuits blanches » et les musiciens du groupe « Mong », accompagnera le départ de la première rame à partir du terminus de Jacou.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE, DE 10H À 15H

ATTENTION MODIFICATIONS TEMPORAIRES !

- Sur la Ligne 1, seule la station tramway Gare Saint-Roch ne sera pas desservie.
- Les voyageurs se rendant à la gare SNCF utiliseront l'entrée située au niveau du parking (par le Pont de Sète).



INTERVIEW

Robert Subra

Vice-président de Montpellier Agglomération délégué au tramway, transports et déplacements.

« L'effet tramway est unique. Partout où il passe, la ville change de visage et respire. »



Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération, Président de la Région Languedoc-Roussillon et Robert Subra, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué au tramway, transports et déplacements, ont suivi attentivement les premiers essais de la Ligne 2.

Quelle est l'importance de la Ligne 2 par rapport à la Ligne 1 ?

L'arrivée de la Ligne 2, ce n'est pas seulement un couloir de tramway supplémentaire d'une vingtaine de kilomètres, mais la création d'un véritable réseau de transports collectifs. Avec la Ligne 2, on entre dans une nouvelle dimension. D'une part, elle permet au tramway de sortir de Montpellier pour desservir quatre autres communes et apporte ainsi une cohérence plus grande au territoire de l'Agglomération. D'autre part, cette nouvelle ligne, connectée en plusieurs points à la Ligne 1, offre une multitude de possibilités de déplacements nouveaux. Elle est un maillon essentiel de l'intermodalité en jouant la complémentarité avec les bus de l'Agglomération, les voitures, le train, les vélos et les piétons. Aujourd'hui, nous disposons d'énormément plus de liberté pour nous déplacer rapidement et plus facilement !

Qu'a changé l'arrivée de la Ligne 2 dans les communes de l'Agglomération ?

L'effet tramway est unique. Partout où il passe, la ville change de visage et respire. Plusieurs quartiers de Montpellier, comme Les Aubes ou le boulevard de Strasbourg sont requalifiés et rattachés au centre-ville, la circulation et le stationnement sont améliorés, les avenues sont re-

dessinées, plus aérées, plus vertes, plus fleuries... Des changements flagrants, qui n'auraient jamais été possibles sans le tramway, sont constatés tout le long du parcours comme sur la Départementale 613 à Castelnau le Lez, rue Jules Ferry ou rue du Pont de Lattes à Montpellier... Il suffit d'ouvrir les yeux, la Ligne 2 transforme le paysage urbain et apporte de la gaieté !

La Ligne 2 à peine mise en service, la Ligne 3 se profile déjà ?

Oui, l'enquête publique de la Ligne 3 se termine le 22 décembre. Le chantier de la Ligne 2 s'est achevé dans les délais grâce à la bonne volonté, à l'écoute et à la patience de tous. D'ailleurs, je tiens à remercier tous les particuliers et les commerçants qui ont subi de près ou de loin les désagréments des travaux. Je crois qu'aujourd'hui tout le monde a compris l'intérêt du tramway, apprécie ce mode de déplacement rapide et non polluant et l'attend près de chez soi ! Avec trois lignes, nous disposerons dans l'Agglomération d'un des réseaux les plus complets en France. Pensez à toutes les voitures qui dès maintenant et encore plus avec les trois lignes s'arrêteront aux parkings tramway aux portes de Montpellier et ne viendront plus polluer et encombrer la ville.

TÉMOIGNAGES



Jacques Atlan

Maire de Saint Jean de Védas, Conseiller général du département de l'Hérault, Vice-président de Montpellier Agglomération

« Non ce n'est pas un rêve, il arrive, il est là puisque déjà de nombreux Védasiens ont aperçu sa rame à fleurs circuler sur les rails ! Disons-le clairement, c'est comme un spectacle imprévu qui nous saute aux yeux, car qui aurait imaginé, il y a plusieurs années, qu'un tramway arriverait ici, en plein centre du village ? Donc, on se prépare à l'accueillir avec tous les honneurs. Et la fête sera belle puisque **toute la population va s'approprier ce tramway** qui changera notre vie. Non, non, le mot n'est pas trop fort ! Etudiants, collégiens, retraités, actifs, qui peut dire que le tramway ne va pas modifier nos habitudes ? Oui, il faudra vivre avec le tramway et on s'y fera facilement à Saint Jean. »



Hélène Mandroux

Maire de Montpellier, conseiller d'Agglomération

© Ville de Montpellier

« Montpellier est une référence nationale car elle a fait le choix du tramway. Elle attire les regards parce qu'il est aux couleurs du sud et de la vie telle que nous la concevons ici. Je suis fière d'inaugurer une nouvelle ligne qui a mobilisé tant d'énergies. Je rends hommage aux Montpelliérains qui ont tout de suite compris l'enjeu de ces travaux. **Comme toujours, notre ville a su confirmer les choix de Montpellier Agglomération pour améliorer l'équipement public dans notre bassin de vie.** L'environnement est une préoccupation trop importante pour que nous renoncions à notre volontarisme pour façonner la ville et la doter des moyens nécessaires à son développement durable. »



Jean-Pierre Grand

Maire de Castelnau le Lez, conseiller d'Agglomération

« **La réalisation des voies du tramway et des voiries d'agglomération sont à Castelnau les travaux les plus importants depuis la construction de la Via Domitia. Merci à notre Conseil d'Agglomération et à TaM qui ont décidé et suivi ce projet.** Merci aux entreprises et à leurs équipes qui ont réalisé ce chantier. Merci à la population qui a fait preuve de compréhension face aux difficultés créées par un tel chantier. Ce mode de transport confortable, régulier et rapide permet désormais aux usagers de différents milieux sociaux, de toutes les générations, de différents quartiers, de se déplacer dans les meilleures conditions de confort, de sécurité et de rapidité. Le tram, contribue aussi à la cohésion sociale. Cette ligne crée une synergie multimodale d'avenir en particulier avec une connexion TER, que je souhaite ardemment. Elle offre une alternative au « tout voiture », protégeant notre environnement et favorisant le long de la ligne, les déplacements doux. Les sept stations de tramway modifieront à Castelnau-le-Lez notre urbanisme en particulier Avenue de l'Europe où seront construits des logements, des bureaux et des commerces. C'est aussi cela le tramway. »



Pierre Bonnal

Maire du Crès, Vice-président de Montpellier Agglomération

« Utilisateurs quotidiens de nos voitures, après avoir utilisé le vélo, la mobylette, le bus ou le stop comme tant de générations de Cressoises, que va-t-il se passer pour nous le lundi 18 décembre, après l'inauguration de la ligne 2 ?

Le premier mot qui me vient à l'esprit est « Sérénité ». **Sérénité, parce que le tram respecte ses horaires, parce que c'est le moyen de transport le plus sûr et le plus économique**, parce qu'avec lui disparaissent les soucis de circulation et de stationnement en ville. Le deuxième est « Totalité » parce que de l'étudiant au retraité et de l'actif à la mère de famille qui travaille à temps partiel, toute la population est utilisatrice potentielle du tram. »



Jean-Marcel Castet

Maire de Jacou, Conseiller général du département de l'Hérault, Vice-président de Montpellier Agglomération

« **La mise en service de la deuxième ligne du tramway nous fait entrer dans une ère où les déplacements doux structureront nos villes.** Avec la ligne 2, l'accès à Montpellier se fera dorénavant dans de bonnes conditions de confort, de rapidité et de fréquence. Avec l'arrivée de la ligne 2, c'est aussi la complémentarité bus/tramway qui sera améliorée et favorisée. Cette nouvelle ligne a encouragé la création de nouvelles pistes cyclables permettant un accès au tramway en vélo ou directement à Montpellier pour les plus courageux. L'année 2005 témoigne d'une vraie prise de conscience de la population qui a réduit le nombre de kilomètres parcourus en voiture. C'est dire que les modes de transports communs ou individuels alternatifs sont devenus une réalité. L'attente de la population est forte et le succès de la première ligne présage de celui de la deuxième. »



LA LIGNE 1 BAT TOUS LES RECORDS !

Six ans après son lancement, la Ligne 1 de tramway qui relie la Mosson à Odysseum bat tous les records ! La Ligne 1 du tramway est la plus fréquentée de France avec plus de 28 millions de voyageurs par an et une journée record à 137 291 voyageurs le 5 octobre dernier ! Un résultat vertigineux qui frôle l'excès de vitesse !

3 juillet 2000, le tramway aux hirondelles vole de ses propres ailes et parcourt les 15 km de rails qui relient la Mosson à Odysseum. Sa fréquentation est alors estimée à 65 000 passagers par jour. Ce chiffre est vite dépassé dès les premiers mois de circulation. En 2003, le chiffre de 100 000 passagers quotidiens est atteint. Pour faire face à la demande, les rames

« Six ans après son lancement, la Ligne 1 bat tous les records. Avec plus de 130 000 voyageurs transportés chaque jour, chiffre qui a dépassé toutes nos prévisions, nous atteignons aujourd'hui un résultat vertigineux. Le 5 octobre dernier, vous étiez même 137 291 passagers ! Je suis fier de constater que les habitants privilégient le tramway comme mode de transports en commun. »

Georges Frêche
Président de Montpellier Agglomération
Président de la Région Languedoc-Roussillon



DEPUIS 2000, UNE FRÉQUENTATION TOUJOURS EN HAUSSE !

- + 13,2% en 2002
- + 17,8% en 2003
- +13,2% en 2004
- + 2,1% en 2005
(Croissance ralentie à cause des travaux de la Ligne 2 qui ont nécessité la coupure de la Ligne 1 à la Gare Saint-Roch du 30 mai au 28 août).
- +10,6% en 2006



DISTINCTIONS

La Ligne 1 du tramway aime à se faire connaître et en six ans, elle a raflé plus d'une distinction sur son passage : Trophée Atmos de la qualité de l'air en 2002, seconde place ex-aequo du palmarès Rail et Transports 2003. Elle obtient en 2005, le Prix de l'Usage décerné par le magazine Ville et Transports.

UNE ASCENSION FULGURANTE !

- 130 000 voyageurs par jour
- 28 millions de voyageurs par an
- 8 millions de kilomètres parcourus depuis 2000, soit 200 fois le tour de la planète !

RECORD

137 291

voyageurs

C'est le nombre de passagers transportés le 5 octobre 2006 sur la ligne 1 du tramway. Le dernier record de fréquentation (131 700) datait du 28 septembre 2005, jour de l'inauguration d'Ikea à Odysseum.

1 M€ POUR L'EXTENSION DE LA LIGNE 1 DU TRAMWAY

La fréquentation exceptionnelle de la première ligne permet d'envisager d'ici à deux ans le renforcement des rames sur le secteur central, avec un passage toutes les 3 minutes contre 5 actuellement, grâce à l'acquisition de 3 rames supplémentaires portant ainsi le parc de la première ligne à 33 rames. Le tracé de la Ligne 1 se poursuivra à l'Ouest pour offrir une connexion avec la Ligne 3 au futur pôle d'échange Bonnier de la Mosson.



passent de 30 à 40 m de long et le parc s'agrandit de 28 à 30 rames. La fréquentation ne cesse alors de croître. Ainsi, en 2004, on enregistre 117 000 voyageurs par jour en septembre. Le 100 millionième passager est alors fêté en janvier 2005. Le succès du tramway aux hirondelles ne s'arrête pas là. Quelques mois après cette célébration, un nouveau record de fréquentation est atteint le 28 septembre 2005, jour de l'inauguration d'IKEA à Odysseum : 131 700 passagers ce jour-là et une moyenne de plus de 125 000 passagers par jour. La Ligne 1 du tramway a pris tout son envol et le 5 octobre dernier, les hirondelles ont ac-



cueilli 137 291 voyageurs ! Un succès qui n'est plus à démontrer pour cette ligne de tramway. En effet, vous êtes 88% à déclarer en être satisfaits, selon un sondage TNS-Sofres réalisé en mars 2005. ♦



ENVIRONNEMENT RESPIREZ AVEC LE TRAMWAY

Pour améliorer la qualité de vie en réduisant la circulation automobile et préserver notre environnement, plusieurs modes de transports doux dont le tramway sont mis à votre disposition.

Le tramway, ancêtre et doyen des transports en commun, est le transport écologique par excellence ! Apparu aux États-Unis au début du XIX^e siècle, dans des sociétés qui ne connaissaient pas encore les problèmes de pollution de l'air, de réduction de la couche d'ozone..., il était, sans le savoir, déjà très en avance sur son temps. À l'origine, il était « hippomobile » : tiré par des chevaux, il avançait grâce à l'énergie « vitale » et à la force physique des animaux. Il s'est alors développé dans de nombreuses villes d'Europe : Londres, Berlin, Paris... L'utilisation des animaux fut remplacée par la traction mécanique à vapeur en 1873, puis électrique en 1881. Il connaît un essor considérable du début du XX^e siècle jusqu'à la période de l'entre-deux-guerres. À partir des années 50, époque de modernisation économique et d'industrialisation, le développement de la vente de véhicules individuels et les progrès techniques des autobus ont entraîné la disparition

progressive du tramway pour céder la place à la voiture, l'essence et la pollution. Les réseaux de tramways disparaissent presque totalement. Mais le tramway n'a cependant pas dit son dernier mot ! Montpellier Agglomération, comme d'autres agglomérations françaises, lui offre une deuxième vie. Alimenté par l'énergie électrique, il est écologique et silencieux puisque contrairement aux voitures qui émettent du monoxyde et du dioxyde de carbone en consommant de l'essence, le tramway ne rejette ni gaz, ni fumée et ne pollue pas. Là où le tram passe, la pollution trépane ! En effet, l'ouverture de la Ligne 1 du tramway a permis de réduire de 10 à 12% les teneurs en dioxyde d'azote sur les axes où passe le tramway selon des mesures réalisées par Air Languedoc Roussillon avant 1997 et après 2000, date de la mise en service de la Ligne 1 du tramway. Moins de voitures, donc moins de dioxyde d'azote, donc moins de nuisances sonores, donc moins de stress... Une qualité de vie

qui va en s'améliorant grâce au développement des lignes de tramway au sein de l'Agglomération. ♦

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un tramway équivaut à 3 bus, 150 voitures et il nous économise plus de 75% de dioxyde de carbone. Alors respirez à pleins poumons, la Ligne 2 du tramway est arrivée...

LES AUTRES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX

LE VÉLO

TAM VÉLO ET LES VÉLOPARCS

Pour ceux qui préfèrent se déplacer dans les ruelles du centre-ville ou explorer les chemins de traverse, pas de problème Tam et Montpellier Agglomération mettent à votre disposition plus de 250 vélos situés dans les

3 véloparcs (surveillés et sécurisés) situés sur la Ligne 1 du tramway aux stations Euromédecine, Occitanie, et Odysseum, de 7h à 20h du lundi au samedi (sauf les jours fériés) et dans les parkings TaM du centre-ville. Ce mode de transport écolo et sportif à la fois, remporte un grand succès auprès de ses utilisateurs. 11 500 locations ont été enregistrées pour l'année 2006 soit plus de 1 500 de plus que l'année précédente. 1277 vélos par mois sillonnent les ruelles de Montpellier Agglomération pour le plus grand plaisir des cyclistes amateurs. Fort de ce succès, 5 véloparcs supplémentaires sont installés sur la Ligne 2 du tramway à Saint Jean de Védas, Sabines, Notre Dame de Sablassou, Via Domitia, Jacou. A terme, deux autres véloparcs seront installés à Georges Pompidou et à Saint Jean le Sec. Il est également possible de jouer le ticket gagnant 100% environnement Vélo + Tram. Ce service offre 50% de réduction sur la location du vélo pour les non abonnés TaM.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'OPÉRATION « VÉLOS PLAGE »
Depuis le 3 juin dernier, Montpellier Agglomération, en partenariat avec TaM et la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, a mis en place l'opération « Vélos plage », les mois de juillet et août, permettant aux voyageurs de rejoindre la plage de Villeneuve-lès-Maguelone, en bus, puis en vélo.

Une flotte de 100 vélos est à disposition gratuitement à l'arrêt « Pilou », terminus de la ligne 32, à Villeneuve-lès-Maguelone, sur présentation d'un titre de transport valide TaM et d'une pièce d'identité.

Cet été, de juin à fin août, plus de 6 400 personnes ont rejoint la plage de Villeneuve-lès-Maguelone grâce à ce système de prêt de vélos. Le vélo, l'autre manière d'aller à la plage et de découvrir ainsi, la richesse de cette réserve naturelle...



LE FUTUR SERVICE AUTOMATIQUE DE LOCATION DE VÉLOS À CARTE

L'offre complémentaire à TaM Vélo proposée par Montpellier Agglomération

Pédaler encore plus librement dans le centre-ville de Montpellier avec des vélos Agglo, 7j/7j et 24h/24h ? Cela sera bientôt possible avec le futur système automatique de location de vélos à la carte ! Ce système, déjà présent à Lyon, Rennes ou Marseille, couvrira dans un premier le centre-ville de Montpellier afin de faciliter les déplacements dits « non-polluants » et préserver notre environnement. C'est une offre complémentaire à celle proposée par TaM Vélo. L'appel d'offres est actuellement en cours et la mise en service est prévue pour l'été 2007.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au Pays-Bas, le nombre de vélos en circulation dépasse le nombre d'habitants et chacun d'entre eux roule en moyenne plus de 1 000 km par an !

EN BUS

Participez à la préservation de notre environnement et à la réduction du CO₂ en utilisant le réseau des 30 lignes de bus à travers les communes de l'Agglomération. En tête des réseaux français pour le nombre de bus non polluants (bus au GNV et à l'aquazole), les transports de l'Agglomération de Montpellier sont classés 2^e pour le nombre de bus propres sur l'ensemble de son parc au Palmarès 2003 Rail et Transports. Dès janvier 2000, les bus du réseau TaM ont été progressivement remplacés par des bus au Gaz Naturel Véhicule (GNV) pour atteindre aujourd'hui près de 50 % du parc, soit 71 bus GNV pour 149 bus au total. 22 bus GNV supplémentaires rejoindront le parc dans les deux ans.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un bus = 30 voitures.

LES PARKINGS RELAIS

Pourquoi perdre son temps dans les embouteillages ou à chercher une place de stationnement ? Pour 3€ avec le Pass'Agglo vous bénéficiez d'une place de parking gardée et d'autant d'allers / retours en tramway que de personnes occupant votre véhicule. Ouverts de 7h à 20h, vous pouvez stationner votre véhicule sur les 1550 places des 4 parkings relais situés à La Mosson, Euromédecine, Odysseum et Occitanie. Avec la Ligne 2 du tramway, 8 parkings d'une capacité totale de 1000 places (extensibles à 2 700 places) sont mis à votre disposition aux stations : Saint Jean de Védas, Saint Jean le Sec, Sabines, Charles de Gaulle, Sablassou, Via Domitia, Georges Pompidou et Jacou.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 1830 personnes stationnent chaque jour dans les 4 parkings relais de la Ligne 1 du tramway.



ENVIRONNEMENT UNE LIGNE VERTE QUI EMBELLIT LA VILLE

Comme pour la Ligne 1 de tramway, l'Agglomération se met au vert et crée des espaces fleuris et boisés sur la Ligne 2 privilégiant ainsi notre qualité de vie et notre environnement avec 8 km de gazon, 1 200 arbres et 20 800 plantes grimpantes et arbustes plantés ! Un vrai bol de verdure !

Planter des fleurs, du gazon, des arbustes et des arbres c'est d'abord planter des idées regroupées dans un Schéma directeur d'aménagement paysager, élaboré à partir du Bilan Vert réalisé sur la Ligne 1 du tramway. Une cartographie paysagère de tous les espaces parcourus par la 2^e ligne du tramway de Saint Jean de Védas à Jacou a permis d'identifier les caractères dominants des paysages, et d'effectuer le recensement des espèces végétales et leur répartition sur le tracé. Plusieurs axes de réflexion ont guidé les choix

« L'aménagement des espaces verts sur le tracé de la Ligne 2 du tramway a permis de requalifier l'espace urbain. L'engazonnement sur plus de 8 km représente une coulée verte sur laquelle circule le tramway, en silence. Un sentiment d'apaisement à la cohue urbaine. »

Caroline des Fossés, Architecte Urbaniste Maîtrise d'oeuvre A.Garcia Diaz

des arbres, arbustes et végétaux qui habilleront l'ensemble du tracé : l'adéquation avec le site traversé, la résistance aux différentes nuisances de la ville et aux maladies, les

avec 18,7 hectares de gazon sur 8 km. Sur votre trajet, que vous soyez à l'intérieur du tramway ou que vous vous promeniez sur les abords de la Ligne 2, vous découvrirez

caractéristiques de croissance en fonction du lieu d'implantation. L'engazonnement ensemencé et non déroulé, a été privilégié sur le parcours de la Ligne 2

plusieurs espèces d'arbres. Dans les parties urbaines, ce sont les tilleuls argentés, les poiriers à fleurs, les savonniers et les Evodia qui ont main mise sur le paysage. Aux extrémités de la ligne, jaillissent les somptueux et imposants chênes verts. Un peu plus loin, le long du Lez et du Verdanson, peupliers et chênes forment une haie d'honneur pour le passage du tramway à fleurs. Les pôles d'échanges sont ornés de micocouliers, de pins parasol et de mélisas.

BAMBOU



Les bambous sont des plantes monocotylédones appartenant à la famille des Poacées. Ils constituent la sous-famille des Bambusoïdées qui compte environ 80 genres et plus de 1200 espèces. Ils sont caractérisés par des tiges formées d'un chaume creux lignifié à la croissance très rapide. Les bambous sont présents sur tous les continents (Amériques, Asie, Afrique et Océanie) à l'exception de l'Europe et de l'Antarctique, et se sont adaptés à de nombreux climats (tropicaux, sub-tropicaux, et tempérés).

CHÊNE VERT

Le chêne vert (*Quercus ilex*) encore appelé yeuse (mot emprunté à l'occitan, où cet arbre s'appelle «euse»), est un arbre à feuillage persistant de la famille des Fagacées. C'est un arbre de 5 à 20 mètres de haut. Il est micro à mésophanerophyte. Son feuillage est persistant. Il a une longévité de 200 à 500 ans. C'est une espèce monoïque. La date de floraison s'étend d'avril à mai. La pollinisation est faite par les insectes, mais les fruits sont dispersés par les animaux (zoochorie). C'est une espèce postpionnière.

EVODIA

Arbre originaire de Chine, de 5 à 6 mètres de haut aux fleurs blanches.

Une touche de bord de mer est donnée aux entrées de parking tramway avec les palmiers. Les bambous et les lauriers donnent la touche finale.

Comment sont arrosés ces 18,7 hectares de gazon, 1 200 arbres et 20 800 plantes grimpantes et arbustes plantés ? C'est tout simple, avec un système unique d'arrosage automatique centralisé mis en place spécifiquement sur la Ligne 2 et géré directement dans une cellule à TaM. L'arrosage est de

MÉLIA

De la famille des Méliacées, le Melia ou margousier ou lilas des Indes ou Acacia d'Egypte ou Arbre aux chapelets donne des fleurs de 1 à 2 cm de diamètre, étoilées, roses lilacées. Elles sont réunies en panicule de 10 à 20 cm, s'épanouissent en mai-juin et sont agréablement parfumées.

MICOCOULIER

Les micocouliers sont originaires d'Asie et d'Amérique du Nord. Le micocoulier de Provence (*Celtis australis*), est l'une des espèces les plus connues et répandues sous nos latitudes. Il pousse de façon spontanée sur les pentes rocheuses et a besoin de chaleur pour se développer. Il est cultivé en Languedoc et en Provence et son bois sert à la fabrication de canes, fourches... Il appartient à la famille des Ulmées comme l'orme. Comme ce dernier, son feuillage est sombre. Du printemps jusqu'à la fin de l'automne, son feuillage est abondant. Les fruits, appelés drupes ressemblent à des petites cerises vertes de 1cm de diamètre devenant noires à maturité. Très appréciés des oiseaux, ils se cachent dans le feuillage. En hiver, son écorce gris pâle est plutôt lisse.

PALMIER



Le palmier appartient à la famille des Arécacées. Facilement reconnaissables à leur tige non ramifiée, le stipe, surmonté d'un bouquet de feuilles pennées ou palmées, les palmiers symbolisent les côtes et les paysages tropicaux.

courte durée et s'effectue pendant la nuit, entre 1h et 5h du matin afin de préserver au maximum les ressources en eau. De plus, chacune des espèces ont été choisies en fonction de leur résistance à la chaleur et de leur faible demande en eau. Beauté et écologie sont au rendez-vous du tramway. ♦

SAVONNIER



Il est nommé «savonnier» car on extrayait du savon de sa pulpe. Le savonnier supporte la pollution et préfère les situations ensoleillées pour bien fleurir. Il tolère la sécheresse et mesure de 12 à 15m de hauteur. Il donne de petites fleurs jaunes, regroupées en immenses panicules de 35 cm, en juillet. Des fruits en capsules vésiculaires renflées, brunes, qui restent sur l'arbre en hiver.

PEUPLIER

Les peupliers sont de beaux et grands arbres, de la famille des salicacées, aux feuilles très mobiles. Si l'on utilise leur bois, on les plante aussi pour l'ornementation des parcs et des grands jardins. Ils aiment la terre humide, et les plus beaux peupliers sont ceux dont les racines peuvent aller trouver l'eau.

PIN PARASOL

Le pin parasol, ou pin pignon (*Pinus pinea* L.) est un arbre caractéristique des régions méditerranéennes, reconnaissable à son port évoquant un parasol déployé. Sa graine, le pignon, est souvent utilisée en pâtisserie. L'arbre appartient au genre *Pinus* et à la famille des Pinacées.

POIRIER À FLEURS

Arbre qui pousse en fuseau de 7 à 8 mètres de haut aux fleurs blanches.

TILLEUL ARGENTÉ

Le tilleul argenté (*Tilia tomentosa*) est un arbre de la famille des Malvacées originaire de l'est du bassin méditerranéen. Résistant bien à la pollution, il est souvent employé comme arbre d'alignement dans les villes.



QUIZZ

1. UN VÉLOPARC :

- a) C'est un parc public où l'on peut rouler à vélo.
- b) C'est un parking à vélos surveillé où l'on peut louer un vélo.
- c) C'est un nouvel équipement d'Odysseum.

2. QUAND ON PARLE D'UNE PLATE-FORME INTERMODALE, QUE DÉSIGNE-T-ON ?

- a) Un programme commun de fêtes votives dans l'Agglomération.
- b) Une nouvelle aire de skate board pour les jeunes de l'Agglomération.
- c) Le lieu Gare Saint-Roch où vont se croiser les trois lignes de tramway en connexion directe avec les trains TGV et TER.

3. QUELLES SONT LES COMMUNES QUE DESSERVIRA LA LIGNE 3 ?

- a) Montpellier, Jacou, Le Crès, Castelnau le Lez
- b) Montpellier
- c) Juvignac, Montpellier, Lattes, Pérols

4. QUELS SONT AUJOURD'HUI LES PARKINGS TRAMWAY DE LA LIGNE 2 QUI PERMETTENT DE BÉNÉFICIER D'UN TARIF FORFAIT STATIONNEMENT-TRAMWAY ?

- a) Rives du Lez – Rondelet.
- b) Notre Dame de Sablassou / Sabines.
- c) Mas Drevon – Sabines.

5. DANS UN PARKING TRAMWAY, LE TARIF FORFAITAIRE (GRATUIT POUR LES ABONNÉS) VOUS PERMET :

- a) De garer votre voiture.
- b) De garer votre véhicule et de bénéficier d'un ticket aller-retour tramway / bus valable une journée pour le chauffeur du véhicule.
- c) De garer votre véhicule et de bénéficier d'un ticket aller-retour bus / tramway, valable une journée pour le chauffeur du véhicule et chaque occupant de la voiture.

6. AMIGO :

- a) C'est le surnom affectueux donné aux chauffeurs de bus et aux conducteurs du tramway.
- b) C'est le nom de la deuxième ligne de tramway.
- c) C'est le nom d'une ligne de bus de TaM qui du jeudi au samedi, de minuit à 5h du matin, fait le tour des discothèques du littoral pour permettre aux jeunes de sortir en toute sécurité, sans avoir à utiliser de voiture.

7. CHACUNE DES 24 RAMES DE LA LIGNE 2 PORTE UN NOM. S'AGIT-IL ?

- a) Du nom d'une fleur.
- b) Du nom d'une commune.
- c) Du nom d'un personnage célèbre qui a un rapport avec Montpellier ou sa région.

8. COMBIEN FAUDRA-T-IL COMPTER DE TEMPS EN VITESSE NORMALE POUR FAIRE LE TRAJET DE JACOU À SAINT JEAN DE VÉDAS ?

- a) 54 minutes
- b) 1h30
- c) 1h15

9. LA CARTE PASS'AGGLO PERMET :

- a) De faire une économie de 1 euro sur le tarif forfaitaire des parkings tramway de la première ligne et de ceux de la deuxième (3€ au lieu de 4€).
- b) De passer devant tout le monde.
- c) D'avoir un poster de son conducteur favori.

10. ON PEUT TRANSPORTER SON VÉLO DANS LES DEUX LIGNES DE TRAMWAY :

- a) C'est faux.
- b) C'est vrai.
- c) C'est vrai, mais en dehors des heures d'affluence (7h-9h et 17h-19h).

RÉPONSES SI VOUS AVEZ

c 0 1 'a 6
'a 8 'c 7 'c 9 'c 5 'b 4 'c 3 'c 2 'b 1

ENTRE 0 ET 2 POINTS

Les transports en commun : connaît pas ! Mais alors pas du tout ! Ou vous ne voulez pas sortir de chez vous ou votre vie doit être un peu compliquée. Pourquoi ne pas utiliser les transports en commun de l'Agglomération. Un service pratique, écologique, offrant de nombreux choix.

SI VOUS AVEZ ENTRE 3 ET 8 POINTS

Il semble que vous connaissiez les services des transports en commun. N'oubliez pas de vous renseigner en consultant le site de Montpellier Agglomération (www.montpellier-agglo.com) pour approfondir les services que vous offre l'Agglomération en matière de déplacements.

SI VOUS AVEZ ENTRE 9 ET 10 POINTS

Bravo ! Vélos, bus, tramways... les transports publics sont à votre service !

AGGLOgénération

TRAMWAY



TOUT SAVOIR SUR LA LIGNE 2

Deux années de travaux seulement ont été nécessaires à la construction de la Ligne 2 de tramway, soit près de 20 kilomètres de ligne traversant Saint Jean de Védas, Montpellier, Castelnau le Lez, Le Crès, Jacou. 52 000 voyageurs devraient emprunter chaque jour cette ligne. Trajet, dessertes, description des rames, utilisation des parkings... Vous saurez tout sur la ligne à fleurs qui facilitera vos déplacements dans l'Agglomération.



LA LIGNE 2 EN

LES GRANDES DATES

- **26 septembre 2001 :**
Bilan intermédiaire de concertation proposant un tracé préférentiel approuvé à une large majorité par le Conseil d'Agglomération.
- **2 juin 2003 :**
Les Ministères donnent un avis favorable au projet lors de la clôture de l'Instruction Mixte à l'Echelon Central.
- **15 septembre au 31 octobre 2003 :**
Enquête publique.
- **Juin 2004 :**
Début des travaux.
- **15 février 2005 :**
Première soudure de rail avenue de la Justice de Castelnaud.
- **16 décembre 2006 :**
Inauguration de la Ligne 2.
- **16 et 17 décembre 2006 :**
Gratuité pour tous sur tout le réseau de l'Agglomération.
- **8 janvier 2006 :**
Mise en place du nouveau réseau tramway-bus dans l'Agglomération.

LE TRAJET

- Longueur : 19,6 km
- Nombre de stations : 35
- Distance entre deux stations : entre 300 et 500 m

LES RAMES

- Nombre de rames : 24
- Capacité d'une rame : 210 personnes, soit 4 personnes par m²
- Longueur : 30 m
- Largeur : 2,65 m
- Poids : 40 tonnes
- Plancher bas intégral accessible de plain-pied
- Coût : 2,5 millions d'euros par rame

TRAFFIC JOURNALIER PRÉVU

- 52 000 voyageurs/jour à la mise en service

LES PARKINGS TRAMWAY

- 2 grands pôles d'échange
- 6 parkings de proximité

« Nous avons tenu nos délais.

Aujourd'hui le tramway à fleurs croise les hirondelles de la Ligne 1, offrant une plus grande liberté de déplacement aux voyageurs. Le chantier s'est déroulé dans les temps malgré le désengagement de l'Etat qui apporte une subvention de seulement 28,8 millions d'euros, soit moins d'un tiers des 100 millions promis. Une baisse regrettable et incompréhensible qui a obligé Montpellier Agglomération à des efforts budgétaires très rigoureux pour réaliser cette deuxième ligne de tramway essentielle dans la politique de transports publics de l'Agglomération. »

Georges Frêche

COÛT ET FINANCEMENT

400 MILLIONS D'€ HT

- c'est le coût de la deuxième ligne de tramway
- Montpellier Agglomération : 325,2 millions d'euros
- Département de l'hérault : 23 millions d'euros
- Région Languedoc-Roussillon : 23 millions d'euros
- Etat : 28,8 millions d'euros



TICKET

Un seul ticket permet de circuler sur les lignes 1 et 2 de tramway et toutes les lignes de bus desservant les 31 communes de l'Agglomération.

- Ticket 10 voyages : 10,80 euros
- Forfait famille : 5 euros pour 24h pour un groupe de 5 personnes
- Forfait 7 jours consécutifs : 12,30 euros
- Forfait 1 jour : 3,20 euros pour 24h
- Ticket 1 voyage : 1,30 euro (valable 1 heure après validation)
- Ticket aller-retour : 2,40 euros

CHIFFRES



LIGNE 2 : 54 MINUTES DE TRAJET

Jacou ◀ 8mn ▶ Notre Dame de Sablassou (Castelnau le Lez) ◀ 13mn ▶ Corum
◀ 13mn ▶ Gare Saint-Roch ◀ 14mn ▶ Sabines ◀ 6mn ▶ Saint Jean de Védas Centre

LA DESSERTE

- Horaires de service : de 5h à 1h du matin
- Fréquences de passages : 5 à 7 mn de Sabines à Sablassou et 10 à 15 mn aux deux extrémités
- Vitesse commerciale moyenne : 20 km/h
- Vitesse de pointe : 70 km/h

24 RAMES POUR VOYAGER À TRAVERS L'HISTOIRE

Les rames de la Ligne 1 portent le nom des communes de l'Agglomération, celles de la Ligne 2 portent ceux de personnages célèbres ayant un lien avec Montpellier ou sa région.

■ **Jean-Jacques de Cambacérès**
1753-1824. Né à Montpellier, archi-chancelier de Napoléon, auteur du code civil en 1804.

■ **Joseph Cambon**
1756-1820. Né à Montpellier, Membre de la Convention sous la Révolution française.

■ **Jean-Antoine Chaptal**
1756-1832. Chimiste (enseigne à Montpellier) et homme politique sous Bonaparte, qui mit au point la chaptalisation des vins.

■ **Valéry Larbaud**
1881-1957. Écrivain, qui séjourna plusieurs fois à Montpellier où il situe deux de ses nouvelles (amants, heureux amants).

■ **Paul Valéry**
1871-1945. Poète, essayiste, académicien, né à Sète, études à Montpellier.

■ **Franceze de Cezelli**
Elle refusa de donner les clés de la Ville de Leucate aux Espagnols qui l'assiégeaient et menaçaient de tuer son époux, gouverneur de la ville, qu'ils avaient fait prisonnier.

■ **Pasteur Claude Brousson**
1647-1698. Avocat nîmois, défenseur de l'église réformée, pasteur du désert en Cévennes, jugé et exécuté à Montpellier.

■ **Guillaume Pellicier**
Archevêque de Maguelone, Grand humaniste de la Renaissance, ami de François 1^{er}.

■ **François Rabelais**
1494-1553. Auteur de Gargantua et de Pantagruel, il fut bachelier en médecine à la faculté de Montpellier en 1531 où il enseigna.

■ **Charles Flahaut**
1852-1935. Botaniste français, auteur d'importants travaux de géographie botanique.

■ **Pierre Magnol**
1638-1715. Né à Montpellier Botaniste et médecin, directeur du jardin botanique de Montpellier, travailla à la classification des plantes. Une plante porte son nom : le magnolia

■ **Guillaume de Nogaret**
Enseigne le droit à Montpellier puis devient garde des sceaux du roi Philippe le Bel.

■ **Frédéric Bazille**
1841-1870. Né à Montpellier, peintre qui fréquenta Monet, Renoir, Sisley, Cézanne, Pissarro. Plusieurs de ses toiles sont au Musée Fabre.

■ **Saint Roch**
Né vers 1350, ce saint, dont on a retrouvé les traces de la famille à Montpellier, est renommé pour les miracles accomplis

en soignant les pestiférés. Une fête est organisée en son honneur tous les ans à Montpellier au mois d'août.

■ **Sébastien Bourdon**
1616. Né à Montpellier – peintre parmi les plus brillants du XVII^e siècle, il fut entre autres, peintre de cour de la reine Christine de Suède.

■ **Jean Moulin**
Étudiant à Montpellier, haut fonctionnaire, grand résistant, arrêté et torturé à mort par la Gestapo en 1943.

■ **Nostradamus**
Michel de Nostradamus, 1503-1566 Étudie la médecine à Montpellier où il enseigne ensuite pendant 3 ans. Connu pour ses prédictions et prophéties, qui passionnent toujours, près de 500 ans après sa mort.

■ **Guilhem VIII**
Seigneur de Montpellier, il autorisa en 1180 l'exercice de l'enseignement de la médecine dans sa ville, donnant ainsi les bases de ce qui allait devenir la plus ancienne école de médecine du monde occidental.

■ **Marie de Montpellier**
1182- 1213. Dernière descendante de la dynastie des Guilhem de Montpellier, épouse de Pierre 1^{er} d'Aragon.

■ **Gui de Chauliac**
1298-1368. Magister en médecine à Montpellier en 1325, travaille avec l'université de Bologne et écrit un célèbre traité d'anatomie.

■ **Arnaud de Villeneuve**
1240-1313. Médecin et alchimiste, il fait plusieurs séjours à Montpellier et écrit de très nombreux ouvrages de médecine, d'alchimie, d'astrologie.

■ **Jacques Coeur**
1400-1456. Grand argentier du roi Charles VII, il est également commissaire aux états du Languedoc et installe un puissant réseau de commerce avec Montpellier, Lyon, Avignon, Rouen et Paris.

■ **Emma Calvé**
Célèbre cantatrice française qui séjourna à Montpellier, connue pour le rôle de Carmen, qu'elle interpréta plus de 3000 fois.

■ **Elisabeth Bouissonade**
Née à Montpellier, elle participa aux révoltes du début du règne de Louis XIV pour lutter contre l'institution de nouveaux impôts. Arrêtée à la tête d'un cortège de 500 femmes, elle brûla la maison du chef du bureau des recettes et fut pendue le 6 mars 1647.



ENCORE PLUS DE TRANSPORTS

**Plus d'échanges, plus de correspondances tram, bus, vélos et parkings...
L'intermodalité prend encore plus d'ampleur. Dès le 8 janvier 2007, avec la Ligne 2,
le réseau de transports en commun offre plus de choix.**



L'intermodalité permet l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement. Ce concept adopté par Montpellier Agglomération depuis la mise en service de la Ligne 1 de tramway prend une nouvelle dimension avec l'arrivée de la Ligne 2. Les possibilités de laisser sa voiture sur les parkings tramway (voir page 24) et de prendre les transports en commun, en passant du bus au tramway ou au vélo, sont démulti-

pliées. De nombreux points de rencontres entre ces différents modes de transport sont situés tout le long du parcours de la Ligne 2. «Dès le 8 janvier, 17 bus de TaM et 7 d'Hérault Transport seront rabattus sur la Ligne 2 de tramway afin de faciliter son accès à un maximum d'usagers en provenance de tout le département. Entre la Ligne 1 et la Ligne 2, 90 % des bus seront reliés au tramway», explique Serge Fleurence, Président de TaM et conseiller d'Agglomération. «À

l'occasion de l'arrivée de la Ligne 2, un titre de transport en commun unique a été créé par Montpellier Agglomération et Hérault Transport qui simplifie l'accès aux lignes de bus et de tramway, et permet de bénéficier d'une tarification avantageuse. Et nous sommes en discussion avec la Région Languedoc-Roussillon pour demain pouvoir également utiliser le TER avec le même ticket de transport !», ajoute Serge Fleurence. Ainsi, un voyageur de la Ligne

EN COMMUN



À l'occasion de l'arrivée de la Ligne 2, un titre de transports en commun unique a été créé par Montpellier Agglomération et Hérault Transport qui simplifie l'accès aux lignes de bus et de tramway.

Serge Fleurence
Président de TaM et conseiller d'Agglomération

101 d'Hérault Transport en provenance de Lunel pourra prendre la Ligne 2 de tramway à la station Notre Dame de Sablassou avec un seul ticket de transport. Même démarche simplifiée pour l'habitant de Courdonterral passager de la Ligne 109 déposé à la station de tramway Sabines... Les exemples sont nombreux. Tous les usagers des transports en commun en profiteront. Plus de destinations avec deux lignes de tramway, plus de correspondances tramway – bus – parkings – vélos, des dessertes en bus améliorées, des fréquences de passage augmentées, des amplitudes horaires élargies, davantage de régularité... Cette réorganisation du réseau de transport public facilite considérablement les déplacements de chacun. « Essayez-le dès le 8 janvier, vous gagnerez du temps et de l'argent ! », promet le président de TaM. ♦

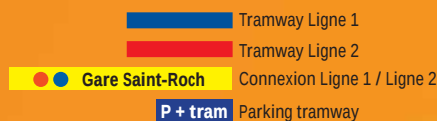


PLATE-FORME MULTIMODALE

TRAINS, TRAMWAYS, ET BUS SE CROISENT À LA GARE SAINT-ROCH



Avec l'arrivée de la Ligne 2, la Gare Saint-Roch devient une véritable plate-forme multimodale, le « Châtelet-les Halles » de Montpellier. Ce nœud central du réseau de transports en commun permet l'accès aux deux lignes de tramway (en attendant la Ligne 3), aux réseaux de bus TaM et Hérault Transport et aux trains SNCF. Tous les jours plus de 120 trains dont 46 TGV et 66 TER passent par la Gare Saint-Roch. Soit près de 25 000 personnes par jour qui ont directement accès aux deux lignes de tramway.



LIGNES DE BUS AU 8 JANVIER

Lignes TaM urbaines à Montpellier

- 5 Aiguelongue / Boutonnet
- 6 Pas du Loup / Professeur Blayac
- 7 Celleneuve / Les Martelles / Les Bouisses
- 8 La Rauze / Gare Saint-Roch
- 9 La Pompignane / Grammont
- La Ronde Garosud / Odyseum
- 11 Les Bouisses / Gare Saint-Roch
- 12 Garosud / Gare Saint-Roch
- La Navette Agropolis / Saint-Eloi
- 14 Saint-Maur / Léon Blum
- 15 Pierre de Coubertin / Gare Saint-Roch
- 16 Tournezy / Euromédecine

Lignes TaM suburbaines

- 18 Montpellier (Sabines) / Maurin / Lattes / Montpellier (Place de l'Europe)
- 20 Saint Jean de Védas (Saint Hubery) / Saint Jean de Védas (La Lauze)
- 21 Vendargues (Paul Gauguin) / Castelnaud-le-Lez (Notre Dame de Sablassou)
- 22 Jacou (Collège) / Clapiers / Montpellier (Saint-Eloi)
- 23 Prades-Le-Lez (Les Baronnes) / Montferrier-sur-Lez (La Grand Font) / Montpellier (Occitanie)
- 24 Grabels (Le Pradas) / Grabels (La Valsière)
- 25 Juvignac (Foncaude) / Montpellier (Mosson-Gare)
- 28 Pérols (Cabanes de Pérols) / Montpellier (Place de l'Europe)
- 29 Saint-Brès / Baillargues (Collège) / Castelnaud-le-Lez (Notre Dame de Sablassou)
- 30 Le Crès (Sauvagine) / Castelnaud-le-Lez (Notre Dame de Sablassou)
- 31 Beaulieu / Restinclières / St' Geniès des Mourgues / Castries / Castelnaud-le-Lez (Notre Dame de Sablassou)
- 32 Villeneuve-lès-Maguelone (Avenue de la Gare-Maison d'arrêt) / Montpellier (Saint-Cléophas)
- 33 Fabrègues (Lou Paillas) / Saussan (Pascaou) / Saint Jean de Védas (Centre)
- 34 Couronsec / Cournonterral / Pignan / Saint-Georges d'Orques / Montpellier (Mosson)
- 35 Castelnaud le Lez (Georges Pompidou) / Castelnaud le Lez (Mas de Rochet)

Lignes Hérault Transport desservant la Communauté d'Agglomération de Montpellier

- 101 Lunel / Saint-Brès / Castelnaud-le-Lez (Notre Dame de Sablassou)
- 102 Sète / Villeneuve-lès-Maguelone / Montpellier (Sabines)
- 103 Pezenas / Fabrègues / Saint Jean de Védas (Saint Jean le Sec)
- 109 Montbazin / Couronsec / Cournonterral / Pignan / Laverune / Montpellier (Sabines)
- 110 Assas / Clapiers (Les Closades) / Montpellier (Saint-Eloi)
- 111 Sommières / Montaud / Saint-Drezery / Castelnaud-le-Lez (Georges Pompidou)
- 112 Sommières / Beaulieu / Restinclières / Saint Geniès des Mourgues / Sussargues / Castries / Castelnaud-le-Lez (Notre Dame de Sablassou)
- 116 Murles / Combaillaux / Grabels / Montpellier (Occitanie)
- 117 Vailhaugues / Montarnaud / Murviel les Montpellier / Saint Georges d'Orques / Montpellier (gare routière)
- 312 Adissan / Paulhan / Gigan / Fabrègues / Saint Jean de Védas (Saint Jean le Sec)

Lignes Hérault Transport ne desservant pas la Communauté d'Agglomération de Montpellier

- 106 La Grande Motte / Carnon / Montpellier (Odyseum)
- 107 Lunel / Mauguio / Montpellier (Odyseum)
- 108 Ganges / Saint Martin de Londres / Les Matelles / Saint Gély du Fesc / Montpellier (Occitanie)
- 114 Saint Vincent de Barbeyrargues / Saint Clément de Rivière / Montpellier (Occitanie)
- 115 Saint Hyppolyte du Fort / Saint Mathieu de Tréviers / Montpellier (Occitanie)
- 118 Saint-Mathieu de Tréviers / Montpellier (Occitanie)
- 125 Saint Aunès / Montpellier (Odyseum)
- 131 Palavas / Montpellier (Port Marianne)
- 302 Bédarieux / Clermont de l'Hérault / Montpellier (Gare routière)
- 303 Clermont l'Hérault / Gignac / Montpellier (Gare routière)
- 305 Aspiran / Canet / Gignac / Montpellier (Gare routière)
- 306 Fontes / Nébian / Clermont l'Hérault / Montpellier (Gare routière)
- 381 Millau / Lodève / Gignac / Montpellier (Gare routière)
- 485 Saint Pons de Thomières / Bédarieux / Clermont l'Hérault / Montpellier (Gare routière)

RÉSEAU DES TRANS DE L'AGGLOMÉRATION

À partir du **8 janvier 2007**,
le nouveau réseau bus-tramway
est mis en place avec un service
d'horaires complet sur la Ligne 2
de 5 h du matin à 1 h du
matin et de nouveaux itinéraires
sur les lignes de bus en connexion
avec la Ligne 2.

SAINT JEAN DE VÉDAS



Navette Aéroport

Aéroport Montpellier Méditerranée / Montpellier (Place de l'Europe)





UN NOUVEL INTÉRIEUR

La première rame couverte de fleurs multicolores a fait sensation dès son arrivée en fanfare à Montpellier le 3 avril dernier. Depuis, 23 autres rames l'ont rejointe sur le site TaM de Jeune Parque réaménagé. Gros plan sur la rame.

3 QUESTIONS À...

Arnaud Fratissier,
Chef de projet Alstom pour le matériel roulant, constructeur des rames de tramway Citadis de la Ligne 1 et de la Ligne 2, conçues et assemblées dans l'usine de La Rochelle.

■ Qu'est-ce qui distingue le tramway de la Ligne 2 ?

Nos rames de la gamme Citadis roulent dans le monde entier, de Montpellier à Melbourne en passant par Dublin ou Barcelone. Tous ces tramways partagent une base techniquement commune que les clients peuvent ensuite personnaliser, leur attacher une identité propre. C'était la volonté affichée de Montpellier Agglomération. Après les fameuses hirondelles de la Ligne 1, elle a opté pour une nouvelle rupture en marquant la Ligne 2 d'une empreinte différente : essentiellement un habillage haut en couleur, des formes généreuses, des accessoires et des éléments de confort particulièrement adaptés.

■ Comment cet habillage à fleurs a-t-il été perçu ?

Notre réaction en voyant les premières images de la rame conçue par Garouste et Bonetti a été la surprise, puis, on s'est gratté la tête en se demandant comment on allait la réaliser ! Revêtir la totalité d'une rame avec un décor était une première pour Citadis ! Cela a nécessité un travail très méticuleux. Rien que pour assembler avec précision les quelques 150 éléments qui composent la livrée, environ une semaine de travail est nécessaire pour chaque rame... C'est une vraie réussite, les couleurs des véhicules sont encore plus éclatantes et séduisantes que sur les images de synthèse à partir desquelles nous avons réalisé les études. Je trouve personnellement que cette livrée fleurie rend les rames très attachantes.

■ La rame de la Ligne 2 suscite-t-elle des réactions auprès de vos clients ?

Oui, elle suscite la curiosité et l'intérêt de tous. Son originalité ne passe pas inaperçue. L'image de la rame de la Ligne 2 a déjà fait le tour du monde. D'ailleurs, le réseau de Montpellier Agglomération, que ce soit la rame aux hirondelles ou celle à fleurs, reçoit très souvent la visite de délégations du monde entier. Grâce à une étroite collaboration avec les équipes de TaM, nous sommes allés encore plus loin techniquement pour personnaliser les rames de la Ligne 2.

La cabine avant arrondie avec une surface vitrée importante donne une allure plus aérodynamique au nez de la rame.

Le conducteur a ainsi une vision panoramique et les piétons voient passer, surtout la nuit, un tramway encore plus ouvert sur l'extérieur.

Des rembourrages sous les fenêtres et sur les barres de maintien offrent un gain de confort et de sécurité.



Huit strapontins amovibles placés près des portes de la rame permettent d'augmenter le nombre de places assises. Ainsi elles passent de 56 places sur la Ligne 1 à 64 sur la Ligne 2.



Six écrans THT par rame remplacent les afficheurs à diode. Ces nouveaux écrans vidéos à cristaux liquides permettent un affichage dynamique et en couleur des informations (correspondances, prochaine station, perturbations éventuelles...) pour un grand confort de lecture.



L'emplacement des barres au milieu a été conçu pour faciliter les manœuvres des fauteuils et des poussettes.



« Cette version du tramway est placée sous le signe de la courbe, impression générale d'un intérieur fluide, rassurant, confortable »

Mattia Bonetti
Designer de la Ligne 2

Les trois premières rames de la Ligne 2 ont été habillées dans les usines Alstom à la Rochelle afin de valider le process de pelliculage. Les 21 autres ont été réalisées au site TaM Jeune Parque à Montpellier.



DES ÉQUIPEMENTS MAJEURS DESSERVIS

La Ligne 2 traverse cinq communes et irrigue des quartiers importants en population présents ou à venir, et des zones d'activités denses. Comme la Ligne 1, elle facilite la vie des habitants de l'Agglomération en desservant également de nombreux équipements publics.



Au total, une quinzaine d'établissements scolaires bénéficieront de la Ligne 2. Des lycées comme celui de Clémenceau, Méditerranée, Joffre, **Georges Pompidou** ou le lycée professionnel agricole La Frondaie à Castelnau le Lez. Des collèges comme ceux de la Croix d'Argent, de Joffre et de la Voie Domitienne au Crès. Des écoles primaires comme le groupe scolaire Condorcet à Jacou ou celles de la Croix d'Argent, du Mas Drevon et d'Antigone à Montpellier. Sans oublier l'enseignement supérieur avec l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération, la faculté de théologie, de droit et de sciences économiques.



De nombreuses administrations seront mieux desservies grâce à la Ligne 2 comme la Maison de l'Agglomération Lemasson, les mairies, mairies annexes, l'Hôtel de l'Agglomération, la Chambre des Métiers, les bureaux de poste dont **la grande Poste Rondelet**, l'INSEE, les directions départementale et régionale du travail, de l'équipement, l'Hôtel de police près de la station Voltaire, la gendarmerie nationale à Castelnau le Lez...



La Médiathèque Victor Hugo, un des neuf établissements du réseau de lecture publique de Montpellier Agglomération, est seulement à quelques centaines de mètres de la station Mas Drevon. La médiathèque centrale Emile Zola bénéficie également avec la Ligne 2 d'une nouvelle desserte à la station place de l'Europe. D'autres équipements culturels comme l'opéra Comédie, le Corum ou le Jam, ainsi que de nombreuses Maisons pour tous sont mieux desservies grâce à la Ligne 2.



Des équipements sportifs comme les piscines **Amphitrite à Saint Jean de Védas**, Antigone à Montpellier et Alex Jany à Jacou, le Stade de rugby Sabathé, le complexe sportif de la Pierre rouge dans le quartier des Beaux-Arts à Montpellier ou le palais des sports Jacques Chaban Delmas à Castelnau le Lez bénéficient de cette nouvelle ligne de tramway.

Bientôt desservis par la Ligne 2...

- La salle de concert et les studios de répétitions de Victoire 2 à Saint Jean de Védas.
- L'Ecolothèque de Montpellier Agglomération à Saint Jean de Védas.



PARKINGS TRAMWAY



FORFAIT PARKING TRAMWAY GRATUIT POUR LES ABONNÉS TaM

Un forfait gratuit pour les abonnés TaM permet de stationner un véhicule pour la journée et de bénéficier d'un ticket aller-retour valable sur le réseau bus-tramway pour chacun des occupants de la voiture, cinq maximum.

Pour les non abonnés, ce forfait coûte seulement 3 euros avec la carte Pass'Agglo (ou 4 euros sans le Pass'Agglo).

Terminés la chasse à la place libre pour garer sa voiture, les slaloms en centre-ville et les heures passées dans les embouteillages. Stationnez dans les parkings tramway ! Ce choix écologique permet de trouver une place rapidement, à l'abri des chocs intempestifs et des mauvaises surprises, dans un parking à deux pas des stations de tramway. 1550 places sont disponibles sur la Ligne 1 dans les 4 parkings tramway construits aux portes de Montpellier (Mosson, Euromédecine, Occitanie, Odysseum). Avec la mise en service de la Ligne 2, 1 000 nouvelles places (extensibles à 2 700) ont déjà été créées dans huit parkings. Dans un premier temps, deux parkings tramway gardés de 250 places (Notre Dame de Sa-

blassou à Castelnau le Lez et Sabines à Montpellier) permettent de bénéficier comme sur la première ligne d'un forfait stationnement et de l'aller-retour valable la journée pour chaque occupant de la même voiture. Six autres parkings de proximité (Jacou, Pompidou, Via Domitia, Charles de Gaulle à l'Est et Saint Jean de Védas Centre, Saint Jean le Sec à l'Ouest) invitent les voyageurs à venir prendre le tramway au plus près de chez eux. Comme sur la Ligne 1, cinq véloparcs, qui comprennent un espace surveillé et sécurisé réservé aux vélos, sont disponibles à Saint Jean de Védas Centre, Sabines, Notre Dame de Sablassou, Via Domitia et Jacou. Deux autres seront installés à Georges Pompidou et à Saint Jean le Sec. ♦

Station Notre Dame de Sablassou à Castelnau le Lez, où un parking-tramway peut accueillir 250 véhicules (extensible à 600).

LES 8 PARKINGS DE LA LIGNE 2

- **Saint Jean de Védas Centre**
50 places
- **Saint Jean le Sec**
150 places (extensible à 600)
- **Sabines**
250 places (extensible à 600)
- **Charles De Gaulle**
70 places (réservé aux abonnés)
- **Notre Dame de Sablassou**
250 places (extensible à 600)
- **Via Domitia**
50 places
- **Georges Pompidou**
120 places (extensible à 600)
- **Jacou**
50 places

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

LE TRAMWAY EST PRIORITAIRE

- Vous rencontrez un feu rouge clignotant aux intersections avec la voie tramway, arrêtez-vous immédiatement.
- Quand vous traversez la plateforme, assurez-vous que la voie est libre (pour vous prévenir, le tramway dispose d'un avertisseur sonore).
- Tenez-vous à distance de la plateforme du tramway délimitée par les lignes de Gabarit Limites d'Obstacles (bande de pierre de couleur claire disposée de chaque côté de la voie).
- Dans la mesure du possible, marchez à gauche le long de la plateforme du tramway, pour toujours voir arriver les rames de face.
- Enfin très important, stationnez vos véhicules sur les rails ou dans le périmètre de la plateforme est strictement interdit, de jour comme de nuit.

INTERVIEW

Jean-François Medina, 41 ans, et Olivier Carnet, 31 ans, conducteurs de TaM, membres du Comité Hygiène et Sécurité, qui ont participé à la conception du tramway de la Ligne 2.



Quel a été le rôle des conducteurs dans la conception de la Ligne 2 ?

Nous avons été largement consultés depuis le début du projet, principalement au niveau de la conception du poste de conduite, notre outil de travail. Nos requêtes ont été acceptées par la direction et prises en compte par le fabricant des rames Alstom. Les véhicules de la Ligne 2 profitent ainsi des modifications apportées par les mécaniciens de la TaM sur la Ligne 1 et de différentes demandes supplémentaires souhaitées par les conducteurs.

Quelles ont été les améliorations apportées à la Ligne 2 ?

Ce sont essentiellement des améliorations

de confort et de sécurité pour le conducteur et ses passagers : un siège de conduite plus ergonomique qui absorbe mieux les vibrations, un « manche » manipulateur (volant) du tramway plus agréable à utiliser, des caméras de rétrovision en couleur qui font office de rétroviseurs, un pare-brise plus panoramique qui offre une très grande visibilité, un système de dégivrage automatique sur les côtés...

Conducteur de tramway ou de bus, est-ce le même métier ?

Non, ils nécessitent chacun un permis spécial. Il faut connaître le matériel roulant, les lignes, les vitesses adaptées, les feux, les carrefours, la circulation, les consignes de sécurité... Tous les conducteurs TaM commencent par neuf mois d'essais sur le réseau de bus avant d'être titulaires et de pouvoir faire une demande de permis sur la Ligne 1. Et c'est seule-

ment après une formation de trois semaines sur le tramway et l'obtention du permis, qu'ils ont la possibilité de se former sur la Ligne 2. Aujourd'hui TaM compte 550 conducteurs dont 250 habilités pour le tramway.

Quelles sont les qualités nécessaires pour être conducteur ?

Posséder une bonne vision, une attention diffuse, savoir garder son calme, avoir le sens commercial et être souriant !

Pour le bon fonctionnement de la Ligne 2, avez-vous un message à faire passer ?

Respectez le code de la route ! Chaque jour, chaque conducteur évite une dizaine d'accidents par anticipation et par expérience. Piétons, respectez le GLO (Gabarit Limite d'Obstacles) de chaque côté de la voie de tramway, automobilistes, arrêtez-vous au feu orange, cyclistes ne déboulez pas devant un tramway ! Soyons tous plus vigilants pour nous déplacer en toute sécurité !

RAPPEL



LES 4 PARKINGS DE LA LIGNE 1

- Mosson : 180 places. Tél. : 04 67 10 36 83
- Euromédecine : 350 places. Tél. : 04 67 10 36 84
- Occitanie : 620 places. Tél. : 04 67 10 36 86
- Odysseum : 500 places. Tél. : 06 22 86 83 34

Attention, les parkings tramway ne permettent pas le stationnement pour plusieurs jours consécutifs.
Pour tout renseignements : 04 67 58 55 25.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Par téléphone : Allo Tam : 04 67 22 87 87 (du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, le samedi de 9h à 12h).
- Sur Internet : www.montpellier-agglo.com/tam
- Sur place : vous trouverez des documents d'information en vous rendant à l'agence commerciale TaM, 6 rue Jules Ferry à Montpellier (ouvert du lundi au samedi de 7h à 19h) ou dans les Maisons de l'Agglomération. Les Maisons de l'Agglomération de Montpellier sont également à votre disposition pour des renseignements et le rechargement de vos cartes d'abonnement. Pour les tarifs et les services proposés par TaM : des totems d'information sont disposés dans une centaine de lieux publics.
- Sur votre portable : l'info trafic sur votre téléphone mobile*. Les horaires en temps réel grâce à Mobitrans. Vous téléchargez Mobitrans une seule fois (SMS au 30130 et en tapant Mobitrans).

* les appels ne sont pas surtaxés.



Entièrement de plain-pied, les rames de tramway sont totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

SOLIDARITÉ UN RÉSEAU ACCESSIBLE POUR TOUS

Si l'accessibilité pour tous est un droit pris en compte par Montpellier Agglomération, c'est aussi parfois un défi matériel. Alors, associations et techniciens, comme pour la Ligne 1, inventent de nouveaux outils.

Personnes handicapées, mais aussi personnes âgées, femmes enceintes, parents accompagnés de jeunes enfants en poussette ou blessés en cours de rééducation... : plus de 20 millions de Français connaissent, de façon temporaire ou permanente, des problèmes d'accessibilité. Aussi, l'Agglomération s'est engagée depuis plu-

« Quand on fait une avancée pour l'accessibilité des personnes handicapées, cela profite toujours aux personnes valides. »

sieurs années pour améliorer l'accessibilité des transports et de la voirie. Une question de solidarité et de respect pour tous les habitants de l'Agglomération.

« Quand on fait une avancée pour l'accessibilité des personnes handicapées, cela profite toujours aux personnes valides », déclarent les membres du Comité de liaison et de coordination des associations de personnes handicapées et maladies chroniques qui regroupe une quarantaine d'associations. Un comité au rôle important, car partenaire, depuis la première ligne, de l'Agglomération et de TaM.

Bandes d'éveil et de guidage pour les déficients visuels

Des bandes d'éveil de vigilance spécialement conçues pour les personnes déficientes visuelles sont mises en place sur certaines bordures des trottoirs et des quais du tramway. Elles sont sensibles au toucher du pied et à la canne (il s'agit de plots). Le nom de «bandes d'éveil de vigilance» qui leur est donné illustre clairement la fonction de cet outil de repérage, important pour les personnes souffrant d'une déficience visuelle. Installées à 50 cm du bord du quai, elles ont en effet pour objet de prévenir les voyageurs de la proximité de la voie. Autre aspect important, ces bandes présentent un contraste de couleur avec le reste de la bordure du quai offrant ainsi un repérage supplémentaire pour les personnes ayant gardé une part de vision. En outre, une station prolongée sur ces bandes crée un sentiment d'inconfort qui invite à se tenir spontanément en retrait de celles-ci.

Un autre outil aide les personnes handicapées de la vue : les bandes de guidage podotactiles qui permettent, grâce à leur structure granuleuse, à la personne mal voyante de pouvoir suivre en toute sécurité un trajet. Les abords de la gare, par exemple, seront équipés de ces bandes de guidages

comme c'est le cas depuis quelques mois dans le quartier piéton d'Antigone.

Les rames de la Ligne 1 et Ligne 2 du tramway sont équipées d'un système d'annonces sonores donnant le nom des stations et des gares.

Ecrans lumineux pour les déficients auditifs

Sur les réseaux du tramway et des bus, des écrans équipent de nombreuses stations. Ils affichent les horaires des prochains trains ou les incidents éventuels. Les écrans peuvent à l'occasion fournir des itinéraires de substitution.

Les rames de la Ligne 1 et de la Ligne 2 du tramway et les bus TaM sont équipés d'un système affichant le nom des stations.

Plancher bas et palettes escamotables pour les personnes à mobilité réduite

Un grand effort a été fait pour les personnes à mobilité réduite. C'est ainsi que la mise en accessibilité de la Ligne 1 du tramway a valu à Montpellier Agglomération et à TaM de recevoir la «Victoire des Associations des Paralysés de France 2000 sur le handicap» et d'être classée «première pour l'effort d'accessibilité» dans le Palmarès des villes réalisé par le magazine professionnel

«La Vie du Rail». «Le chantier du tramway a permis de faciliter l'accessibilité sur le territoire de l'Agglomération. C'est un vecteur d'intégration sociale. La collaboration exemplaire entre l'ensemble des associations regroupées au sein du comité de liaison et les services de TaM a permis de réaliser le tramway le plus accessible de France pour les personnes à mobilité réduite. La mise en accessibilité des bus a permis de compléter ce dispositif en positionnant la personne handicapée dans toute la chaîne de déplacement», a déclaré Alain Miraut de l'association des Paralysés de France. En effet, Montpellier Agglomération a lancé un plan d'accessibilité du réseau de bus. C'est ainsi que les 11 bus de la ligne 12 (Près d'Arènes - Grammont), sont équipés d'une palette escamotable pouvant être activée pour l'accès des fauteuils roulants. 21 arrêts de la ligne, soit 50 % des arrêts, sont accessibles à cette palette et à l'abaissement du bus. En septembre 2003, ce fut au tour de la ligne 15 (Gare-Mosson), dont tous les arrêts ont été aménagés, pour être mis en accessibilité totale pour les personnes à mobilité réduite. ♦

LE CHIFFRE

**900 000
euros**

C'est la subvention qui sera versée en 2007 par Montpellier agglomération au GIHP (Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques), soit une augmentation de 9% par rapport à 2006.

Les bandes d'éveil sont une sécurité nécessaire pour les déficients visuels. Il existe aussi des panneaux lumineux pour les déficients auditifs.





GRANDS TRAVAUX TRANSFORMATION DU PAYSAGE URBAIN

Recomposition d'artères, création de nouveaux espaces publics, rééquilibrage des flux voiture-transports en commun, aménagement de voies pour les piétons et les deux roues... Mois après mois, la construction de la Ligne 2 a permis de recomposer les quartiers traversés tout en améliorant le cadre de vie de leurs habitants. Gros plan sur cinq ouvrages d'art et trois artères symboles de cette transformation.

PONT DE LA CONCORDE



ONZE MÈTRES AU-DESSUS DU LEZ !

Adieu le pont submersible sur le Lez trop souvent inondé par fortes pluies, bienvenu au pont de la Concorde qui s'élève onze mètres au-dessus de l'eau. Ce nouveau pont qui relie Montpellier (avenue de la Justice de Castelnau) à Castelnau le Lez (place Charles de Gaulle) s'intègre à l'aménagement de l'entrée et de la sortie des deux villes entièrement transformées grâce au passage du tramway. Une double voie de circulation, deux voies de tramway, une piste cyclable et de larges trottoirs améliorent considérablement le passage des deux roues, des piétons et des véhicules.

- Longueur : 72 m
- Largeur : 21 m

COÛT ET FINANCEMENT

3,37
MILLIONS D'€

financé à 100%
par montpellier agglomération

VIADUC LOUBAT



ENJAMBER LE CARREFOUR DU CORUM

La place du 11 novembre, en bas du Corum, est le point de convergence d'un fort trafic. Automobilistes, tramways, bus, piétons et cyclistes s'y croisent. La construction du viaduc Loubat permet la traversée aérienne de cette place et fluidifie ainsi la circulation en sortie du centre-ville. 8 000 véhicules l'utilisent quotidiennement et franchissent sans interruption les deux lignes de tramway, les avenues Mermoz et Professeur Vallois.

■ Longueur : 480 m ■ Largeur : 4,7 m

COÛT ET FINANCEMENT

11

 MILLIONS
D'EUROS

financé à 100%
par la ville de Montpellier

PONT DE SÈTE



UN AXE STRUCTURANT DU QUARTIER GARE

Construit en 1905, le Pont de Sète relie le boulevard de Strasbourg à la rue Grand St Jean. Il a été reconstruit afin de fluidifier la circulation des 20 000 véhicules quotidiens, le passage des piétons et celui du tramway en dessous. Il constitue l'axe structurant de la plate-forme multimodale du quartier de la gare Saint-Roch où se rejoignent plusieurs modes de transport : trains, tramways et bus.

■ Longueur : 35 m ■ Largeur : 20 m

COÛT ET FINANCEMENT

3,5

 MILLIONS
D'EUROS

Montpellier agglomération : 2,6 m d'€
ville de Montpellier : 0,9 m d'€



PONTS DUBOUT / MAURIN



FACILITER L'ACCÈS AU NOUVEAU SAINT-ROCH

Trop étroits et vétustes, les deux ponts permettant à l'avenue Dubout de franchir l'avenue de Maurin et les voies SNCF ont été reconstruits pour faciliter le passage de la Ligne 2 de tramway. Un endroit stratégique pour la circulation et l'accès au futur quartier Nouveau Saint-Roch. Ces ouvrages accueillent un double sens de circulation avec deux voies dans chaque sens qui permettent de gérer le flux de la circulation de toute la zone et le maintien de l'accessibilité aux quartiers avoisinants.

Pont sur la voie SNCF

■ Longueur : 26 m ■ Largeur : 18 m

Pont sur l'avenue de Maurin

■ Longueur : 29 m ■ Largeur : 14 m

COÛT ET FINANCEMENT

3,1 MILLIONS D'EUROS

ville de montpellier : 2,5 m d'€
montpellier agglomération : 0,6 m d'€

COUVERTURE DU VERDANSON



FLUIDIFIER L'AVENUE MERMOZ

Le passage de la Ligne 2 le long du Verdanson, entre le Lez et la place du 11 Novembre, avec l'implantation de la station Les Aubes, a nécessité la réorganisation profonde de la zone du carrefour Rimbaud. Ainsi, le canal du Verdanson a été recalibré et un nouveau pont a été créé à l'ouest de la station de tramway pour évacuer l'important trafic automobile de l'avenue Mermoz vers la place du 11 Novembre. Le pont existant est conservé pour la desserte locale du quartier des Aubes avec la création de pistes cyclables.

Pont sur la voie SNCF

■ Portée : 10 m ■ Largeur : 50 m

COÛT ET FINANCEMENT

2,2 MILLIONS D'EUROS

financé à 100%
par montpellier
agglomération

AVENUE DE L'EUROPE / CASTELNAU LE LEZ



UNE BELLE VOIE URBAINE ARBORÉE

Ex-RN 113, l'avenue de l'Europe qui traverse Castelnau le Lez est transformée en véritable voie urbaine arborée. Cette avenue est longée par le tramway sur une plateforme engazonnée et deux voies de circulation latérales assurent essentiellement la desserte des riverains de ce quartier en totale restructuration.

BOULEVARD PEDRO DE LUNA



UN QUARTIER QUI CHANGE DE VISAGE

Avec le passage de la Ligne 2, le quartier du Mas Drevon a changé de visage. Réaménagé, le boulevard Pedro de Luna devient une artère moins circulante où les riverains apprécient une plus grande tranquillité. De plus, sous ce boulevard, en préparation du passage du tramway, la rivière Lantissargues a vu son lit souterrain complètement canalisé pour éviter les inondations en période d'orage.

RUE DU PONT DE LATTES



UNE RUE PIÉTONNE

Avec le passage du tramway, la rue du Pont de Lattes a été transformée en voie piétonne et dessert les riverains. Les deux lignes se croisent sur le pont qui enjambe le chemin de fer puis longent la rue Jules Ferry jusqu'à la Gare Saint-Roch.

La Ligne 2, c'est aussi **42 millions d'euros** de travaux préparatoires

Six mois de travaux préparatoires ont été nécessaires au chantier de la Ligne 2 de tramway. La construction de cette nouvelle ligne a notamment nécessité de dévier, et par cette occasion de renouveler, les réseaux d'eau, d'assainissement, d'électri-

cité et de téléphone placés sur le tracé. Ce grand chantier mené par Montpellier Agglomération a également permis d'accélérer les travaux de lutte contre les inondations à Montpellier. Ainsi, les réseaux urbains du Chambéry et du Lantissargues,

qui se transformaient en torrents tumultueux en cas de fortes pluies, ont été recalibrés afin d'éviter de futurs débordements. Autant de travaux annexes à la construction de la Ligne 2 essentiels pour le quotidien et la sécurité des habitants.



ÉCONOMIE

3 500 EMPLOIS CRÉÉS POUR LE CHANTIER DE LA LIGNE 2

Premier donneur d'ordre de la région, Montpellier Agglomération a créé avec ce chantier de la richesse pour les entreprises et du travail pour leurs salariés. Avec une priorité donnée à l'embauche des demandeurs d'emplois locaux.

Chantier colossal de 400 millions d'euros, la Ligne 2 a été une opportunité formidable pour l'emploi et le développement économique de l'Agglomération. « Comme l'a été la Ligne 1 et le sera la Ligne 3, ce chantier mené par Montpellier Agglomération a été un extraordinaire pourvoyeur d'emplois locaux et de travail pour nos entreprises », souligne Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération. Les deux ans de travaux ont permis

« Comme l'a été la Ligne 1 et le sera la Ligne 3, ce chantier mené par Montpellier Agglomération a été un extraordinaire pourvoyeur d'emplois locaux et de travail pour nos entreprises. »

Georges Frêche
Président de Montpellier Agglomération
Président de la Région Languedoc-Roussillon

de créer 3 500 emplois directs et de fournir du travail à plus de 300 entreprises. Les travaux ont été découpés en secteurs géographiques, en lots de technicité et en volu-

mes financiers pour permettre aux entreprises locales et régionales de répondre plus facilement. Des travaux de déviation des réseaux à la pose des rails en passant par la réalisation d'aménagements paysagers, plus de 116 marchés publics ont été passés. Les travaux d'infrastructures (aménagement, voie ferrée, ouvrages d'art, bâtiments...), principale activité sur le chantier de la deuxième ligne de tramway, ont mobilisé à eux seuls près de 3 100 personnes, en grande majorité des ouvriers. Poseur de voies fer-



trentaine de personnes en insertion pour la pose des rails entre la Gare Saint-Roch et Notre Dame de Sablassou, soit 35% de nos effectifs sur place. Des personnes motivées, préalablement sélectionnées par l'Agglo et Pil'Emploi, qui ont été formées

« Nous nous félicitons qu'il n'y ait eu aucun accident majeur pendant les deux ans et demi de travaux du chantier de la Ligne 2. »

Robert Subra
Vice-président de Montpellier Agglomération
délégué aux tramway, transports et déplacements

par nos équipes. La plupart a retrouvé un emploi sur d'autres chantiers, chez nous ou dans d'autres sociétés du BTP», explique Florent Lhéoté, directeur de travaux. Même satisfaction pour l'entreprise Vossloh Infrastructure Services, qui a déjà participé à la construction de la Ligne 1. « Je suis ravi de l'aide apportée par l'Equipe emploi tramway sur ce chantier. Notre recherche de main d'œuvre locale a été simplifiée par leur travail efficace. On a ainsi embauché 24 personnes sur des contrats de 18 mois en moyenne. Une équipe composée de bons éléments qui a été formée par nos chefs de chantier et qui a progres-

rées, soudeur, électricien, terrassier... Une quarantaine de métiers, essentiellement des Travaux Publics, est intervenue sur le chantier. En moyenne, près de 500 personnes travaillaient chaque jour sur les 20 km du parcours.

Priorité au public en insertion

Les travaux de la construction de la deuxième ligne de tramway ont contribué largement à l'insertion de demandeurs d'emplois locaux et à la qualification de la main d'œuvre locale.

Ainsi, près de 86 000 heures de travail ont été réalisées par un public en insertion sur le chantier. Montpellier Agglomération a mobilisé tous ses partenaires de l'emploi et de l'insertion pour faire de ces embauches et de ces formations une priorité. Dans ce cadre, une clause a été inscrite dans les marchés publics du tramway afin d'assurer 5% des heures du chantier à un public de l'Agglomération en insertion. De nombreux demandeurs d'emploi ont ainsi retrouvé du travail et ont été formés à un métier. La plupart des entreprises ont joué le jeu en favorisant l'emploi local. C'est le cas de Seco-rail, numéro un français dans la construction et l'entretien des voies ferrées, qui a été particulièrement exemplaire. « Nous avons embauché localement une



sé très rapidement. Certains sont même passés chef d'équipe. D'ailleurs, huit d'entre eux travaillent aujourd'hui sur de nouveaux chantiers à Bordeaux et à Nice», témoigne Franck Leparq, directeur de travaux de Vossloh Infrastructure Services, la société qui a posé les voies de la Ligne 2 entre les stations Sabines et Gares. ♦

LE CHIFFRE

2,3
MILLIONS

c'est le nombre d'heures de travail réalisées sur le chantier de la deuxième ligne de tramway.

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES ENTREPRISES



L'Equipe Emploi Tramway, composée de huit personnes, a été créée sous l'impulsion de Montpellier Agglomération. Elle est chargée d'assurer le lien entre les besoins en personnel des entreprises et les demandes d'emploi traitées par l'ANPE, la Mission Locale des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier et toutes les structures d'insertion par l'activité économique.

TÉMOIGNAGES

LA LIGNE 2 LEUR A DONNÉ UN EMPLOI

MAMADOU BALDE, 21 ANS, MONTPELLIER

« La Mission Locale des Jeunes de l'Agglomération m'a trouvé un chantier école à Pignan où j'ai suivi une formation en Voirie et Réseaux Divers. Cette première expérience m'a permis, par le biais de Pil'Emploi, d'être embauché par la société Eurovia sur le chantier de la Ligne 2 dans le secteur de Castelnau le Lez. Pendant mes deux années de contrat, j'ai beaucoup progressé. J'espère devenir prochainement conducteur d'engin. Ce premier emploi m'a motivé et m'a donné du courage pour continuer à évoluer dans ce métier. »

SANDRO GOUBIN, 25 ANS, MONTPELLIER

« J'ai fait des études, mais elles ne débouchaient pas sur un emploi. En travaillant sur le chantier du tramway, j'ai trouvé ma voie professionnelle. J'ai suivi une formation et signé deux contrats, un à la SCREG en tant que manoeuvre et un chez Vossloh en tant qu'aide topographe. Ce chantier m'a beaucoup appris, c'est une très bonne école et une grande famille. Après ces missions, j'ai été embauché par le GEC Artibat en Contrat de professionnalisation auprès de la société de travaux publics Astruc à Fabrègues qui, si tout se passe bien, devrait déboucher sur un CDI. Aujourd'hui, je me sens vraiment opérationnel ! »



L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS

Si la création d'une ligne de tramway est un avantage certain pour les commerçants, c'est une épreuve difficile à vivre pendant les travaux. Heureusement, Montpellier Agglomération a mis en place avec le maître d'ouvrage délégué, TaM, une cellule d'information et d'accompagnement auprès des habitants riverains et des commerçants ainsi qu'une commission d'indemnisation à l'amiable.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'INDEMNISATION À L'AMIABLE DE LA 2^E LIGNE DE TRAMWAY

■ Président

M. Capion,
Conseiller d'Etat honoraire

■ Vice-Présidente

Mme Guerin
Présidente du Tribunal
Administratif de Montpellier

■ Représentants de l'Etat

M. Moscardo,
Préfecture

Mme Canourgues,
Trésor Public

M. Bremard,
Chambre de Commerce
et d'Industrie

M. Van Olffen,
Chambre des Métiers de l'Hérault

■ Conseil d'administration de TaM

M. Atlan
Maire de Saint Jean de Védas

M. Vignal
Ville de Montpellier

■ Communauté d'Agglomération de Montpellier

M. Castet (Maire de Jacou)
M. Pouget (Ville de Montpellier)
M. Fleurence (Ville de Montpellier)
Mme Mienville (Ville de Castelnau
le Lez)

■ Personnalité compétente

Mlle Germain

■ Ordre des experts comptables

M. J.L Bonnet
M. Sauveplane

■ Expert financier

M. Goulabert



JOSEPH CAPION

**Président
de la Commission
d'indemnisation
à l'amiable**

Après avoir présidé la commission d'indemnisation de la première ligne de tramway, avec à son actif 90% des dossiers traités à l'amiable, le Conseiller d'Etat honoraire, ancien président de la cour administrative de Nantes, Joseph Capion préside la commission d'indemnisation pour les travaux de la deuxième ligne de tramway.

Rencontre.

Pourriez-vous nous rappeler le rôle de votre commission ?

C'est une commission administrative mandatée par le Conseil de communauté en 2003. Elle est chargée d'instruire les dossiers de demandes d'indemnisation dépo-

sés par les professionnels riverains qui considèrent que leurs activités professionnelles sont lésées par le chantier de la deuxième ligne de tramway. Après instruction des dossiers recevables, nous proposons une somme compensatrice. Le commerçant accepte ou refuse. S'il accepte, nous transmettons la proposition d'indemnisation à la Communauté d'Agglomération.

Quels sont les avantages de s'adresser à la Commission ?

Le premier avantage, c'est le gain de temps. La commission peut accorder rapidement une indemnisation qui permet au professionnel de franchir un cap difficile de trésorerie. Nous pouvons proposer des indemnisations provisoires, suivies d'une indemnisation définitive pour solder le dommage. Le deuxième avantage c'est que la commission est un outil gratuit. Naturellement le professionnel, s'il le désire, peut suivre d'autres voies légales pour se défendre. Mais cela entraîne des frais.

Quelle a été la particularité des travaux de la deuxième ligne par rapport à la première ?

La première ligne était essentiellement un chantier continu. Il n'y

a pas eu beaucoup d'arrêts et de reprises. Ce ne fut pas le cas de la deuxième ligne qui a connu des périodes d'activités intenses et des périodes de ralenti. Cela a donc été plus compliqué d'apprécier les vraies périodes de travaux. Deux secteurs ont été particulièrement concernés, le secteur de la Nationale 113 et de Castelnau le Lez et le secteur du Mas Dreton Lemasson. Sur le premier secteur, il y avait beaucoup de petites entreprises implantées sur des terrains, dans le deuxième cas, nous avons été contactés par des plus petits commerces et des artisans.

Un ordinateur aurait-il pu vous remplacer ?

Je ne crois pas ! La commission est indispensable car elle permet de vérifier la cohérence des informations fournies qui ne saute pas tout le temps aux yeux. Ainsi boulevard de Strasbourg, le chantier a été conduit de façon à maintenir une accessibilité à peu près convenable. La situation a été plus difficile et pénalisante sur Castelnau le Lez.

CHIFFRE

4,5

MILLIONS D'€

c'est le montant débloqué à ce jour par Montpellier agglomération pour indemniser les commerçants.

CHIFFRES

- Sur 273 dossiers examinés, 3 seulement font l'objet d'un recours au tribunal administratif.
- 150 dossiers sont recevables et concernent 120 commerces.

TRAVAUX PRIS EN COMPTE

Les travaux concernés sont ceux exécutés sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Montpellier. A savoir les déviations de réseaux humides, l'aménagement de la plate-forme tramway et le réaménagement des rames le long de la ligne de tramway.

QUI PEUT ÊTRE INDEMNISÉ ?

Les commerçants ou artisans pour lesquels l'accès professionnel est soit totalement supprimé, soit rendu difficile pendant la durée des travaux de la deuxième ligne. Il ne peut y avoir indemnisation que dans la mesure où la perte de bénéfice est le résultat d'une baisse d'activités ou que les surcoûts d'exploitation supportés trouvent bien leur cause dans l'exécution des travaux.

TÉMOIGNAGES DES COMMERCANTS

MONSIEUR MERAIHI SALON LEADER COIFFURE BOULEVARD PEDRO DE LUNA



«On a été prévenus très tôt de la nature des travaux. La commission d'information a été concrète et explicite : «Il va y avoir deux ans très difficiles ». On a quand même été surpris par la réalité des travaux : un trou de 7 mètres de profondeur sur tout le boulevard. Conséquence : nos clientes ne pouvaient plus se garer et le bruit du chantier n'était pas propice au délassement. Aussi de nombreux clients ont pris de nouvelles habitudes. Mon chiffre d'affaires a baissé de 50 à 55%. Il nous faudra reconquérir une nouvelle clientèle. J'espère que ce sera possible avec la deuxième ligne de tramway, car le quartier s'est considérablement embelli et parce que des centaines et des centaines de personnes vont passer tous les jours devant notre vitrine. **En ce qui concerne l'indemnisation, tout s'est raisonnablement bien passé. La commission a été rapide à instruire le dossier.** Ses conseils et ceux de la Chambre des Métiers m'ont aidé à monter le dossier d'indemnisation. Heureusement que j'ai été bien accompagné par TaM, l'Agglomération, la Chambre des Métiers mais aussi par ma banque et le groupe Jean Vallon».

MONSIEUR MARTINEZ STATION SERVICE DYNEFF AVE- NUE VILLENEUVE D'ANGOULEME

«La station est ouverte depuis 1980. Chez moi tout a été cassé. Ça a été l'enfer. Heureusement que mes rapports avec TaM et la Chambre de Commerce ont été bons. Le dialogue a toujours prévalu. On faisait face et on se rendait des services. J'ai dépanné les entreprises du chantier en eau et en électricité. Ils déplaçaient quand c'était possible un engin. J'ai donc eu une perte pour laquelle je serai indem-



nisé. Vous savez, moi le tramway à la base, j'étais contre. Dans ma profession, je ne vois pas ce qu'il m'apporte. Pourtant aujourd'hui, je ferai tout pour que ça marche. **Il faut reconnaître que c'est un embellissement pour le quartier».**

MONSIEUR RUIZ GARAGE DU SABLAS CITROEN AVENUE DE L'EUROPE CASTELNAU LE LEZ



«J'ai monté un dossier béton pour demander ce qui me semblait juste. Mon dossier a été cité en exemple. Aujourd'hui je suis très satisfait. **Quand on regarde cette avenue, l'espoir fait vivre. C'est quelque chose qui va nous apporter beaucoup. Merci à TaM et à l'Agglo.** Avec le tram, la ville a pris une dimension extraordinaire. Pourtant j'ai beaucoup souffert pendant les travaux. Mon chiffre d'affaires a baissé de 30%. Il nous arrivait de devoir aller chercher les clients qui ne savaient plus arriver jusqu'à nous. On m'a même exproprié d'un bout de terrain. Pourtant je suis confiant. Il faudra se battre pour reconquérir les clients. Mais j'ai l'habitude depuis 44 ans que j'ai fondé cette entreprise. Je suis satisfait de la compétence de la Commission d'indemnisation qui a pris en compte justement la situation de mon entreprise. Nous n'avons jamais cessé de dialoguer».

MADAME AIGON ANTINEA FLEURS AVENUE DE L'EUROPE CASTELNAU LE LEZ

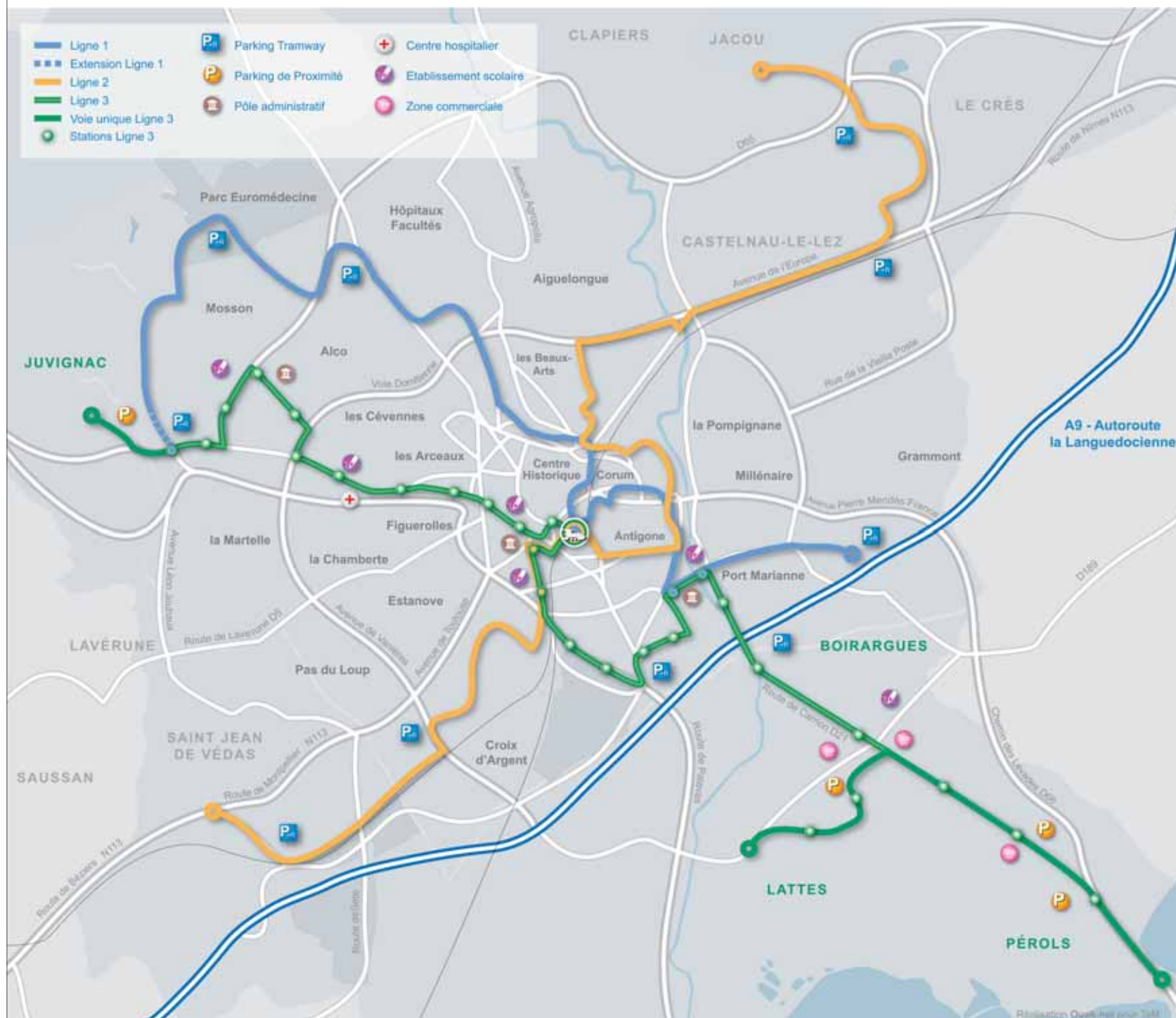
«Mon magasin existe sur la 113 depuis 17 ans. Devant ma porte les travaux ont démarré. En septembre 2005 on a creusé mon parking. Je me suis manifesté très tôt. En tant que citoyenne je suis pour le tramway c'est pratique et écologique. En tant que commerçante c'est plus compliqué car, j'ai su au premier contact de la commission d'information que mon parking allait disparaître. Or vous savez, dans mon commerce un parking est essentiel. Il faut que les clients puissent charger les fleurs. Il faut que nos fournisseurs puissent



nous livrer. Je reconnais que **les maîtres d'œuvre du chantier ont été compréhensifs.** J'ai obtenu un délai. Je déménage à la fin de l'année et je vais m'installer sur la route de Nîmes au Crès. J'ai le moral et il en faut pour redémarrer un commerce. C'est une prise de risque. J'espère que ça réussira !»



La Ligne 3 reliera Juvignac à Lattes et complètera un réseau parmi les plus complets en France. L'enquête publique se termine le 22 décembre.



Vice-président de Montpellier Agglomération délégué au tramway, transports et déplacements.

LA LIGNE 3 EN CHIFFRES

- **Longueur** (tracé de référence) : 23 km
- **Nombre de stations** : 32
- **Les rames** : 25 de 30 m chacune
- **Places par rame** : 210
- **Horaires** : de 5 h à 1 h du matin
- **Fréquences de passages** : 5 minutes en heure de pointe et 10 minutes sur les extrémités.
- **Trafic journalier prévu** : 70 000 voyages par jour
- **Potentiel de desserte** : 86 000 habitants, 39 000 emplois et 9 500 scolaires
- **Interconnexions** : 3 avec la Ligne 1 (Mosson, Gare Saint-Roch et Port Marianne) et 3 avec la Ligne 2 (Gare Saint-Roch, Rondelet, Nouveau Saint Roch)

PARKINGS

Trois parkings tramway et quatre parkings de proximité

- **Juvignac** (50 places)
- **Bonnier de la Mosson** (1 000 places)
- **Garcia Lorca** (400 places)
- **Pont Trinquat** (1 000 places)
- **Lattes** (50 places)
- **Parc des expositions** (à définir)
- **Pérois** (50 places)

CALENDRIER

- **Adoption du nouveau tracé** : le 20 mars 2006 par le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Montpellier
- **Enquête publique** : jusqu'au 22 décembre
- **Mise en service** : fin 2010

COÛT / FINANCEMENT

450

MILLIONS D'€ HT

c'est le coût de la troisième ligne de tramway

- Montpellier Agglomération : 250 millions d'euros

Subventions sollicitées :

- Etat : 100 millions d'euros
- Région Languedoc-Roussillon : 50 millions d'euros
- Département de l'Hérault : 50 millions d'euros



Montpellier,
Avenue de Lodève



Montpellier,
rue de la République



Lattes,
Mas de Causse



HÔTEL DE L'AGGLOMÉRATION



50, place Zeus
34 000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 13 60 00
Fax : 04 67 13 61 01
→ contact@montpellier-agglo.com
www.montpellier-agglo.com
Tram L1 / Léon Blum

MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

MONTPELLIER CENTRE (Montpellier)

50, place Zeus - B.P. 9531
34045 MONTPELLIER
Cedex 01

Tél. 04 67 13 69 09
Du lundi au vendredi
de 9h à 19h.
Tram L1 / Léon Blum

MONTPELLIER LEMASSON (Montpellier)

440, Bd Pedro de Luna
34070 Montpellier

Tél. 04 67 07 34 44
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.
Tram L2 / Lemasson

MONTPELLIER ODYSSEUM (Montpellier)

Place de France
34000 Montpellier

Tél. 04 99 64 23 40
Mardi au samedi
de 13h à 20h.
Tram L1 / Odysseum

CASTELNAU LE LEZ

(Castelnau le Lez,
Baillargues, Clapiers, Jacou,
Le Crès, Vendargues)
238, avenue de l'Europe
34170 CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 52 46 10
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.
Tram L2 / Charles De Gaulle

CASTRIES

(Castries, Beaulieu, Montaud,
Restinclières, Saint-Brès,
Saint-Drézéry, Saint Geniès
des Mourgues, Sussargues)
3, avenue de Montpellier
34160 CASTRIES

Tél. 04 67 04 51 83
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

LATTES

(Lattes, Pérols)
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES-BOIRARGUES

Tél. 04 67 73 18 50
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

PIGNAN

(Pignan, Courmonsec,
Cournonterral, Lavérune,
Murviel lès Montpellier,
Saussan, Saint Georges
d'Orques)
7, place du 11 Novembre
34570 PIGNAN

Tél. 04 67 50 49 51
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

PRADES LE LEZ

(Prades le Lez, Montferrier-sur-
Lez, Grabels, Juvignac)
110, route de Montpellier
34730 PRADES LE LEZ

Tél. 04 99 63 23 32
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

VILLENEUVE-LES-MAGUELONE



(Villeneuve-lès-Maguelone,
Fabrègues, Saint Jean
de Védas)
2, place des Héros
34 750 VILLENEUVE-LES-
MAGUELONE

Tél. 04 67 07 08 80
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

MÉDIATHÈQUE CENTRALE D'AGGLOMÉRATION ÉMILE ZOLA

218, bd. de l'Aéroport-
International
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 34 87 00
Tram L1 / Léon Blum

MÉDIATHÈQUE FEDERICO FELLINI

Place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 99 06 27 47
Tram L1 / Antigone

MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO

207, rue Guillaume-Janvier
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 27 17 17
Tram L2 / Mas Drevon

MÉDIATHÈQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

230, avenue du Biterrois
La Mosson
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 10 70 20
Tram L1 / Saint-Paul

MÉDIATHÈQUE FEDERICO GARCIA LORCA

162, avenue de Palavas
34070 MONTPELLIER

Tél. 04 99 13 39 49

MÉDIATHÈQUE WILLIAM SHAKESPEARE

150, avenue Paul-Bringuier
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 16 34 20

MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION LA GARE

Avenue du Grand-Jeu
34570 PIGNAN

Tél. 04 67 47 61 69

BIBLIOTHÈQUE JEAN-PAUL SARTRE

15 rue F. de Malherbe
34 000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 07 92 86

BIBLIOTHÈQUE PAUL LANGEVIN

1071 Av. de la Justice
de Castelnau
34 090 MONTPELLIER

Tél. 04 67 72 58 76

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04 67 34 73 39

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION

Musique, Danse,
Art dramatique
14, rue Eugène-Lisbonne
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 66 88 40
www.montpellier-agglo.com/cnr

DÉPARTEMENT D'ART DRAMATIQUE

(Annexe du Conservatoire)
Maison Louis-Jouvet
19, rue Lallemand
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 60 05 40

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION



130, rue Yehudi-Menuhin
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 99 58 32 85
www.esbama.fr.st
Tram L2 / Beaux Arts

PLANÉTIARIUM GALILÉE

Allée Ulysse - Odysseum
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 26 26
www.planetarium-galilee.com
Tram L1 / Odysseum

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

Théâtre des Treize Vents
Domaine de Grammont
2733, avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 99 25 00
www.theatre-13vents.com

THÉÂTRE DU HANGAR

3, rue Nozeran
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 41 32 71

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE LATTES

390, av. de Pérols
34 872 LATTES

Tél. 04 67 99 77 20

MUSÉE FABRE

2, rue Montpelliéret
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 14 83 00
Tram L1 et L2 / Corum

PAVILLON DU MUSÉE FABRE

Esplanade Charles-de-Gaulle
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 66 13 46
Tram L1 / Comédie

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les Ursulines
Boulevard Louis-Blanc
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 60 06 70
www.mathildemonnier.com
Tram L1 / Louis Blanc

EUTERP ORCHESTRE NATIONAL ET OPÉRA NATIONAL DE MONTPELLIER

→ OPÉRA COMÉDIE

11, boulevard Victor-Hugo
CS 89024
34967 MONTPELLIER Cedex 2

Tél. 04 67 61 66 16
www.opera-montpellier.com
Tram L1 / Comédie

→ OPÉRA BERLIOZ LE CORUM

Esplanade Charles-de-Gaulle
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 60 19 80
Tram L1+L2 / Corum

→ ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON LE CORUM

Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 9056
34041 MONTPELLIER Cedex 1

Tél. 04 67 61 67 21
www.orchestre-montpellier.com
Tram L1+L2 / Corum

LE CORUM PALAIS DES CONGRÈS OPÉRA BERLIOZ



Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 2200
34027 MONTPELLIER Cedex 1

Tél. 04 67 61 67 61
www.enjoy-montpellier.com
Tram L1+L2 / Corum

PARC DES EXPOSITIONS

B.P. 2116
34026 MONTPELLIER Cedex 1

Tél. 04 67 17 67 17
www.enjoy-montpellier.com

LE ZÉNITH SUD



Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 64 68 83
www.enjoy-montpellier.com

SALLE VICTOIRE 2

Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Tél. 04 67 47 91 00
Tram L2 / Victoire 2 (mars 07)

L'ENVIRONNEMENT

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

Tél. 0 800 88 11 77
(appel gratuit, du lundi
au vendredi, de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h)



ÉCOLOTHÈQUE

Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Tél. 04 99 52 82 82
www.montpellier-agglo.com/ecolotheque
Tram L2 / Victoire 2 (mars 07)

STATION D'ÉPURATION MAERA

34970 LATTES
Tél. 04 67 92 10 70

CENTRE DE TRI DEMETER

ZAC Garosud
2543, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 47 11 43

CENTRE DE COMPOSTAGE DE GRAMMONT

Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 20 97 71

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

■ STADE DE LA MOSSON MONDIAL 98

645, avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 75 24 01
Tram L1 / Mosson

■ PALAIS DES SPORTS RENÉ-BOUGNOL



1000, avenue
du Val-de-Montferrand
34090 MONTPELLIER

Tél. 04 67 54 00 07

■ GYMNASSE LOU CLAPAS

Avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER
Tram L1 / Mosson

■ PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE

195, avenue Jacques-Cartier
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 15 63 00
Tram L1+L2 / Pl. de l'Europe

■ CENTRE NAUTIQUE NEPTUNE

Avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 75 34 93

■ PISCINE CHRISTINE CARON

Avenue du 8 mai 1945
CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 72 66 86

■ PISCINE MARCEL SPILLIAERT (CHAMBERTE)

154, rue Camille-Desmoulins
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 42 00 92

■ PISCINE JEAN VIVES

1933, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 27 74 79

■ PISCINE PITOT

40, allée Jean-Raymond
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 52 58 89

■ PISCINE SUZANNE BERLIOUX (LA RAUZE)

551, rue Métairie-de-Sayset
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 65 38 71

■ PISCINE JEAN TARIS (LA POMPIGNANE)

67, rue Louise-Michel
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 79 03 11

■ PISCINE ALFRED NAKACHE

237, route de Vauguières
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 57 05

■ PISCINE ALEX JANY

24, rue Pierre-de-Coubertin
34830 JACOU

Tél. 04 67 59 26 85

■ PISCINE AMPHITRITE

Avenue de Librilla
34430 SAINT JEAN DE VÉDAS

Tél. 04 67 71 30 51

Tram L2 / Saint Jean de Védas

■ PATINOIRE VEGAPOLIS



Quartier Port-Marianne
Place de France
34070 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 26 00

→ www.vegapolis.net
Tram L1 / Odysseum

■ BASE DE CANOË-KAYAK DE LAVALETTE

Domaine de Lavalette
1076, rue Jean-François-Breton
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 61 19 19

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ MONTPELLIER MÉDITERRANÉE TECHNOPOLE

50, place Zeus - B.P. 9531
34045 MONTPELLIER
Cedex 01

Tél. 04 67 13 60 00

→ www.tech-montpellier.com

■ CENTRE EUROPÉEN D'ENTREPRISE ET D'INNOVATION

→ CAP ALPHA

Avenue de l'Europe
34830 CLAPIERS

Tél. 04 67 59 30 00

→ CAP OMEGA

Rond-point
Benjamin-Franklin - CS 39521
34960 MONTPELLIER

Cedex 2

Tél. 04 67 13 00 00

■ CYBER BASE

275, rue Léon-Blum
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 99 61 37

→ www.cyberbase-montpellier.com

Tram L1 / Léon Blum

■ MISSION LOCALE DES JEUNES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (MLJAM)

→ SIÈGE SOCIAL

Les Echelles de la Ville
1, place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 23 33

Tram L1 / Antigone

→ ANTENNE MONTPELLIER CENTRE

(Montpellier, Castelnau le Lez, Clapiers, Montferrier-sur-Lez, Prades le Lez, Saint Jean de Védas)

Les Echelles de la Ville
1, place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 69 29

Tram L1 / Antigone

→ ANTENNE MONTPELLIER MOSSON

(Montpellier Mosson, Grabels, Juvignac)

Résidence Le Grand Mail
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 75 29 67

→ ANTENNE DE CASTRIES

(Castries, Baillargues, Beaulieu, Jacou, Le Crès, Montaud, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Sussargues, Vendargues)

2, rue des Ecoles
34160 CASTRIES

Tél. 04 67 70 10 25

→ ANTENNE DE LATTES

(Lattes, Pérols, Villeneuve-lès-Maguelone)
Maison de l'Agglomération
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES

Tél : 04 67 73 73 88

→ ANTENNE DE PIGNAN

(Pignan, Courmonterral, Fabrègues, Lavérune, Murviel lès Montpellier, Saussan, Saint Georges d'Orques)
Maison de l'Agglomération
Place du 11 Novembre
34570 PIGNAN

Tél. 04 99 51 28 40

SOLIDARITÉ

■ SERVICES FUNÉRAIRES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION



Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 83 83

06 11 51 42 45
(24h/24, 7jours/7)

■ GIHP (SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE)

341, rue Hippolyte-Fizeau
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 20 21 15

■ TÉLÉALARME

Montpellier Agglomération
50, place Zeus - B.P. 9531
34045 MONTPELLIER
Cedex 01

Tél. 04 67 13 60 04

LES TRANSPORTS

■ TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (TAM)

781, rue de la Castelle



B.P. 85599
34072 MONTPELLIER Cedex 3

Tél. 04 67 07 61 00

→ www.tam-way.com

■ ALLO TAM

Tél. 04 67 22 87 87

■ ALLO TAM VÉLO

27, rue Maguelone
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 87 82

Tram L1+L2 / Gare Saint-Roch

■ ESPACE INFORMATION TRAMWAY

Maison de la Démocratie
16, rue de la République
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 66 15 90

0 800 12 2006 pour
les riverains du chantier
ligne 2.

LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

■ MAIRIE DE BAILLARGUES

Tél. 04 67 87 81 81

→ www.ville-baillargues.fr

■ MAIRIE DE BEAULIEU

Tél. 04 67 86 60 28

→ www.beaulieu34.com

■ MAIRIE DE CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 14 27 14

→ www.castelnau-le-lez.fr

■ MAIRIE DE CASTRIES

Tél. 04 67 91 28 50

■ MAIRIE DE CLAPIERS

Tél. 04 67 55 90 00

→ www.ville-clapiers.fr

■ MAIRIE DE COURNONSEC

Tél. 04 67 85 60 10

■ MAIRIE DE COURNONTERRAL

Tél. 04 67 85 00 11

→ www.ville-cournonterral.fr

■ MAIRIE DE FABRÈGUES

Tél. 04 67 85 11 57

→ www.ville-fabregues.fr

■ MAIRIE DE GRABELS

Tél. 04 67 10 41 00

■ MAIRIE DE JACOU

Tél. 04 67 55 88 55

→ www.ville-jacou.fr

■ MAIRIE DE JUVIGNAC

Tél. 04 67 10 42 42

■ MAIRIE DE LATTES

Tél. 04 67 99 77 77

→ www.ville-lattes.fr

■ MAIRIE DE LAVÉRUNE

Tél. 04 99 51 20 00

→ www.laverune.fr

■ MAIRIE DU CRÈS

Tél. 04 67 87 48 00

→ www.ville-lecres.fr

■ MAIRIE DE MONTAUD

Tél. 04 67 86 91 53

→ www.ville-montaud.fr

■ MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ

Tél. 04 67 59 81 34

■ MAIRIE DE MONTPELLIER

Tél. 04 67 34 70 00

→ www.ville-montpellier.fr

■ MAIRIE DE MURVIEL LÈS MONTPELLIER

Tél. 04 67 47 71 74

→ www.ville-murviel-les-montpellier.fr

■ MAIRIE DE PÉROLS

Tél. 04 67 50 45 00

→ www.ville-perols.fr

■ MAIRIE DE PIGNAN

Tél. 04 67 47 70 11

→ www.pignan.fr

■ MAIRIE DE PRADES LE LEZ

Tél. 04 99 62 26 00

■ MAIRIE DE RESTINCLIÈRES

Tél. 04 67 86 60 02

→ www.restinclières.com

■ MAIRIE DE SAINT-BRÈS

Tél. : 04 67 87 46 00

→ www.ville-saintbres.fr

■ MAIRIE DE SAINT-DRÉZÉRY

Tél. 04 67 86 90 87

■ MAIRIE DE SAINT GENIÈS DES MOURGUES

Tél. 04 67 86 21 22

→ www.stgenies.org

■ MAIRIE DE SAINT GEORGES D'ORQUES

Tél. 04 67 75 11 08

→ www.ville-st-georges-dorques.fr

■ MAIRIE DE SAINT JEAN DE VÉDAS

Tél. 04 67 07 83 00

→ www.saintjeandevédas.fr

■ MAIRIE DE SAUSSAN

Tél. 04 67 47 72 32

■ MAIRIE DE SUSSARGUES

Tél. 04 67 87 42 70

→ www.sussargues.fr.st

■ MAIRIE DE VENDARGUES

Tél. 04 67 70 05 04

→ www.vendargues.fr

■ MAIRIE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Tél. 04 67 69 75 75

→ www.villeneuvelesmaguelone.fr

SI VOUS NE RECEVEZ PAS
HARMONIE DANS VOTRE BOÎTE
AUX LETTRES, MERCI DE PRENDRE
CONTACT AVEC LA SOCIÉTÉ
DISTRIBUTRICE
MÉDIAPOSTE
TÉL. : 04 99 74 39 92



**LES ÉLUS
DE MONTPELLIER
AGGLOMÉRATION
VOUS SOUHAITENT
UN BON TRAM**